

La CNSS au taquet

La généralisation de la protection sociale sur la bonne voie

Les fraudeurs plus que jamais dans le viseur

Lire page 4

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9587

Vendredi 8 Avril 2022

Dérèglement climatique et inégalité sociale

Quelle corrélation ?

La responsabilité des ménages les plus riches n'est plus à démontrer

Et ce sont les plus pauvres qui en essuient les conséquences



Pages 2-3

Dans l'invitation adressée par le Groupe socialiste à son homologue espagnol

Place au renforcement de la coopération pour assurer la sécurité, la stabilité et le développement dans la région méditerranéenne



Page 5

Le Maroc concerné

Des pizzas contaminées par E.Coli



Page 5

Coupe du Trône

La campagne se poursuit pour le Raja et la RSB



Page 23

Dérèglement climatique et inégalité sociale

Quelle corrélation ?

Actualité



Le changement climatique est aussi question d'inégalité sociale entre riches et pauvres. En effet, les ménages les plus fortunés émettent bien plus de CO₂ que ceux plus pauvres. Selon le troisième volet du rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec), 10% des ménages les plus riches représentent entre 36 et 45% des émissions totales de GES. Les deux tiers de ces 10% vivent dans les pays développés. Les classes moyennes et les ménages les plus pauvres des pays développés émettent de 5 à 50 fois plus de GES que leurs homologues des pays émer-

Inégalités des émissions de CO₂

Le même document révèle que l'empreinte carbone des riches est 175 fois plus importante que les 10% des ménages les plus pauvres tout en précisant que les émissions liées au mode de vie des classes moyennes et défavorisées des pays développés sont, quant à elles, de 5 à 50 fois plus élevées que celles de leurs homologues dans les pays en développement.

Pour Halim Jamal, expert en chan-

gement climatique et développement durable, ces chiffres n'ont rien de surprenant ou de nouveau puisque plusieurs études ont confirmé le poids des plus riches dans la crise climatique. « Rappelons nous, entre autres, de l'étude d'Oxfam datant de 2015 ou celle de 2020 qui a déjà indiqué que les 1% les plus riches de la population mondiale sont responsables du plus du double des émissions de CO₂ que la moitié la plus pauvre de l'humanité (environ 3,1 milliards de personnes) pendant une période critique de 25 ans qui a connu une croissance sans précédent d'émissions polluantes », nous a-t-il rappelé. Intitulé « Combattre les inégalités des émissions de CO₂ » et cherchant à analyser les émissions liées à la consommation de différents groupes de revenus entre 1990 et 2015, ce document a démontré que « les 10% les plus riches de l'humanité étaient à l'origine de plus de la moitié (52%) des émissions cumulées entre 1990 et 2015. Les 1% les plus riches représentaient à eux seuls plus de 15% des émissions cumulées pendant cette période, soit plus que les émissions totales cumulées de l'ensemble des citoyen-ne-s de l'Union européenne (UE) et deux fois plus que la moitié la plus pauvre de

l'humanité (7%) ».

Le document précise également qu'« au cours de ces 25 années, les 10% les



La responsabilité des ménages les plus riches n'est plus à démontrer. Et ce sont les plus pauvres qui en essuient les conséquences

plus riches de la planète ont consommé un tiers du budget carbone mondial encore disponible pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, alors que les 50% les plus pauvres n'avaient consommé que 4% dudit budget» tout en soulignant que « la période comprise entre 1990 et 2015 a connu une croissance annuelle de près de 60% des émissions mondiales de CO₂. Les 5% les plus riches étaient responsables de plus d'un tiers (37%) de la hausse totale des émissions, tandis que la croissance totale des 1% les plus riches était trois fois plus élevée que celle des 50% les plus pauvres ».

Notre interlocuteur souligne que les pays en développement ont considéré tout au long des années 1990 la question du dérèglement climatique comme un « problème de surconsommation des pays riches ». A ce propos, il nous a expliqué que les négociations internationales sur le climat n'ont pas échappé à cette construction politique et sociale du problème réchauffement climatique et qu'elles ont été et demeurent encore traversées par des rapports de force entre les différentes parties traduisant, à la fois, des inégalités et des rapports de force déséquilibrés entre des pays riches et développés majoritairement situés dans l'hémisphère

Nord et des pays en développement ou pauvres situés, pour la plupart, au Sud. Autrement dit, entre des pays riches forts de leurs économies post-industrielles qui accaparent 80% des richesses mondiales et ne représentent que 18% de la population mondiale et des pays dits du Sud caractérisés par un IDH (Indice de développement humain) et un PIB (Produit intérieur brut) par habitant faibles. « Il faut noter qu'au cours des années 1980 et 1990, les pays en développement ne concevaient pas le changement climatique comme un problème planétaire. Ils sont même allés jusqu'à considérer l'alerte climatique comme « un cauchemar fabriqué par les scientifiques et les politiques des pays du Nord » pour entraver leur développement », a-t-il souligné. Et de poursuivre : « Même aujourd'hui, les relations entre le Nord et le Sud sont marquées par un manque de confiance et des doutes. Les pays en développement accusent ceux industrialisés de « saboter » les négociations et de vouloir « réinterpréter » les accords sur le climat. Ces derniers, estiment, de leur côté, que les pays en développement ne sont pas encore prêts à se fixer des objectifs climatiques ambitieux et cherchent plutôt à accumuler les fonds et concessions, « alors même qu'ils n'ont pas de plans d'adaptation et ne savent pas comment utiliser les fonds climatiques dont ils disposent déjà ».

Inégalités de revenus et changement climatique

Comment peut-on expliquer cette situation ? Céline Guivarch et Nicolas Taconet dans leur article « Inégalités mondiales et changement climatique », (Revue de l'OFCE 2020/1 (165), pages 35 à 70) rappellent que « la croissance

des revenus depuis 1990 a été très inégalement distribuée entre les différents déciles de revenus à l'échelle mondiale » en précisant que « les plus pauvres n'ont que peu bénéficié de la croissance des revenus, tandis que les 1% les plus riches ont connu une forte croissance de leurs revenus ». Dans le même temps, observent-ils, les émissions mondiales de gaz à effet de serre n'ont fait que croître, ce qui a des conséquences importantes sur les inégalités de revenus. En effet, ils estiment que climat et inégalités sont étroitement liés, pour plusieurs raisons. « Les conditions climatiques et écologiques dont jouissent les pays expliquent en partie les écarts dans leurs performances économiques (Mellinger, Sachs et Gallup, 2000). De plus, tant au niveau des pays qu'à celui des individus, ce sont en général les moins riches qui sont les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Les différents effets du changement climatique (vagues de chaleur, sécheresses, montée du niveau de la mer, ...) touchent de manière disproportionnée les moins riches. Ils risqueraient de ralentir la convergence espérée entre les pays et de rendre plus difficile la réduction des inégalités observées à l'intérieur des pays », indiquent-ils. Et de poursuivre : « Par ailleurs, les inégalités économiques se reflètent dans les différences de contribution aux émissions de gaz à effet de serre à l'échelle globale. Les pays développés et les individus les plus riches, de par leur niveau de consommation, contribuent de manière disproportionnée à l'augmentation de la température. Il y a là une double peine : ce sont ceux qui risquent de subir le plus les conséquences du changement climatique qui contribuent le moins au problème (Roberts, 2001; Althor, Watson et Fuller, 2016)

(GIEC Rapport Spécial 1.5, Chapitre 3) et, réciproquement, les pays les plus responsables sont les moins vulnérables ».

En outre, les deux chercheurs avancent que la conception et la mise en œuvre des politiques climatiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter à un climat qui change repositionnent la question des inégalités entre pays et au sein des pays. « Entre pays, elles soulèvent des enjeux d'équité de la répartition des actions d'atténuation, d'adaptation et de leur financement. Au sein des pays, les politiques climatiques peuvent induire des inégalités lorsque leurs coûts pèsent davantage sur les plus modestes ou lorsque certaines catégories sociales sont exclues de leurs bénéfices. Par exemple, les politiques d'atténuation ont des effets sur les prix de l'énergie ou de l'alimentation, avec un risque pour les plus pauvres de faire face à une baisse de leur niveau de vie, et pour les pays pauvres de ralentir leur développement (GIEC Rapport Spécial 1.5, Chapitre 5). À l'inverse, il s'agit de comprendre dans quelles conditions les politiques climatiques peuvent être conciliées avec l'atteinte d'objectifs de développement, de réduction de la pauvreté et des inégalités », ont-ils conclu.

« La question du financement est cruciale vu l'ampleur des chantiers à mener au niveau de l'adaptation. En effet, les besoins en ressources financières sont énormes. À titre d'exemple, la contribution du Maroc (CDN) soumise en juin 2021 estime le coût de mise en œuvre des programmes d'adaptation à près de 40 milliards de dollars. Cette question, comme celle du transfert de technologie ainsi que celle de l'adaptation, constitue l'un des points de désaccord entre les pays riches et ceux pauvres », nous a indiqué Halim

Jamal. Et de préciser : « En effet, on reproche aux pays riches leur manque d'engagement à financer le Fonds mondial vert ainsi que le faible taux de l'aide reçue par les pays pauvres accordée souvent sous forme de rééchelonnement de dettes et de dons. Pis, ils estiment que les fonds alloués ne servent pas à grand-chose sinon à acquérir des technologies étrangères (transport, gestion des déchets, infrastructures, énergie, etc) ».

Des inégalités en termes d'impact et de degré de préparation

Des inégalités en termes d'impact et de degré de préparation que souligne également un autre rapport d'Oxfam, intitulé : « Inégalités extrêmes et émissions de CO₂ », datant de 2015, qui rappelle que les habitants les plus pauvres de la planète sont en général les plus vulnérables face aux conséquences du réchauffement climatique et les moins préparés pour les affronter. Les populations rurales sont souvent plus exposées que les populations urbaines et les groupes marginalisés (en raison notamment de leur race ou de leur origine ethnique) ont tendance à être touchés de manière disproportionnée.

Oxfam évoque une étude de la Banque mondiale qui a montré que dans les 52 pays passés en revue, la plupart des gens vivent dans des pays où les personnes pauvres (c'est-à-dire appartenant aux 20 % plus pauvres de la population nationale) risquent davantage de subir des désastres tels que les sécheresses, inondations, vagues de chaleur que la moyenne de la population dans son ensemble. Cet état de fait est encore plus vrai dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est. Et ce sont les femmes qui souffrent

souvent le plus du réchauffement de la planète puisqu'elles sont en général plus dépendantes de moyens de subsistance sensibles au climat (par exemple l'agriculture pluviale ou la collecte d'eau pour l'usage domestique). Elles ont moins de voies de repli en période de crise et moins d'aides pour sortir d'une éventuelle spirale de baisse de la productivité (pas d'accès à des terres, pas de formation ou de capital).

De telles inégalités sont constatées également dans les pays riches, précise Oxfam. « Aux Etats-Unis, les habitants les plus pauvres des Etats du Golfe (Louisiane, Mississippi et Alabama) sont exposés de façon disproportionnée à la menace d'inondations côtières dues à l'augmentation du niveau de la mer. Quand la « super tempête » Sandy s'est abattue sur New York en 2012, 33% des personnes vivant dans les zones frappées par cette tempête habitaient dans des logements subventionnés par le gouvernement et la moitié des 40.000 personnes vivant dans un logement social de la ville ont été déplacées », indique le document Oxfam. Et de conclure : « Non seulement les pays riches et leurs habitants les plus riches, sont moins touchés par le changement climatique, mais ils sont en plus, d'une manière générale, beaucoup mieux préparés pour y faire face. En Californie, plus de 80% des terres arables sont irriguées tandis qu'elles sont moins de 1% au Niger, au Burkina Faso et au Tchad. Alors que 91% des agriculteurs aux Etats-Unis ont une assurance-récolte qui couvre leurs pertes en cas de phénomène météorologique extrême, ils ne sont que 15% en Inde, 10% en Chine et tout au plus 1% au Malawi et dans la plupart des pays à faibles revenus ».

Hassan Bentalé



La CNSS au taquet

La généralisation de la protection sociale sur la bonne voie



Hassan Boubrik.



La CNSS est et restera inflexible et intransigeante dans sa lutte contre la fraude sociale. Cette conviction, le directeur général de la CNSS, Hassan Boubrik, l'a confirmée lors d'une conférence de presse organisée mercredi (6 avril 2022) à Casablanca et consacrée notamment à la présentation de l'état d'avancement du projet de généralisation de la couverture sociale aux travailleurs non-salariés (TNS).

« Au niveau de la CNSS, nous mettons tous les moyens pour lutter contre la fraude sociale. Tout d'abord, nous mobilisons nos ressources humaines. En effet, nous avons à peu près 180 contrôleurs et inspecteurs. Cette année, on va recruter une centaine de contrôleurs et inspecteurs au niveau de la CNSS pour lutter contre la fraude sociale. Et nous allons continuer à travailler dans ce sens jusqu'à atteindre plus de 500 contrôleurs. Car il est inadmissible qu'un employeur qui a l'obligation de déclarer ses salariés ne le fasse. Quand il ne les déclare pas, il les prive en fait de leurs droits de retraite et de bénéficier de l'AMO. Et nous, à la CNSS, nous serons intransigeants pour faire face à cela », a-t-il martelé.

Ensuite, Hassan Boubrik a souligné que la CNSS a également revu le processus de contrôle. « Aujourd'hui, nous faisons des contrôles beaucoup plus larges. Nous faisons deux ou trois fois plus de contrôles qu'il y a deux ans et nous allons continuer dans ce sens », a-t-il précisé.

Et enfin, le directeur de la CNSS a plaidé en faveur du durcissement des sanctions à l'égard des fraudeurs. « Nous avons proposé au ministère de tutelle et au ministère des Finances de renforcer l'arsenal juridique pour combattre la fraude sociale, parce que ce n'est pas normal que, lorsqu'un inspecteur de la

CNSS va contrôler une entreprise et vérifier que tous les salariés sont déclarés, le patron, s'il est fraudeur, l'empêche d'y accéder et n'encourt pratiquement rien, juste une pénalité dérisoire. Cela n'a aucun sens », a asséné Hassan Boubrik avant d'ajouter qu'il faut durcir à la fois les pénalités et infliger des peines plus lourdes pour dissuader les fraudeurs. Il faut aller dans le sens d'un renforcement des dispositions légales pour lutter contre la fraude sociale. Nous sommes tenus d'aller dans ce sens, surtout après le lancement par S.M le Roi du chantier de la généralisation de la protection sociale pour tous les Marocains.

Lors de cette conférence de presse, Lahcen Laghdar, directeur général adjoint à la CNSS, a présenté l'état d'avancement de la généralisation de la couverture sociale aux travailleurs non-salariés.

Selon lui, jusqu'au 1er avril 2022, 1.641.557 travailleurs non-salariés sont immatriculés et 209.848 comptes portail ont été créés, de même que le nombre de conjoints et d'enfants déclarés s'élève respectivement à 72.535 et 131.770, soit un total de bénéficiaires déclarés de 1.845.862.

Lahcen Laghdar a fait savoir que le nombre de dossiers AMO ouverts est estimé à 81.718, affirmant que la CNSS a mis en place plusieurs canaux pour la gestion de la relation assurés tels le portail, le serveur vocal interactif, le centre d'appel et de traitement, outre plus de 170 agences CNSS et 8 mille points de proximité pour l'enrôlement et le dépôt des dossiers AMO.

Il a également souligné qu'après la promulgation de la loi n° 09-21 relative à la protection sociale, la quasi-totalité des décrets a été publiée. Représentant environ 3,2 millions de travailleurs non-salariés, ces décrets ont été promulgués et publiés. De plus, l'ensemble des conventions

entre les Organismes de liaison (OL), qui représentent les différentes catégories socioprofessionnelles et la CNSS, ont été établies.

Répondant à une question concernant l'implication des chauffeurs et propriétaires de taxis dans ce grand projet social, Hassan Boubrik a précisé que cette catégorie réclame depuis très longtemps une couverture sociale, mais la solution proposée dans le passé pour résoudre cette problématique s'est avérée inefficace.

« Aujourd'hui, la couverture sociale est une demande importante pour cette catégorie sociale. Nous avons engagé des consultations avec leurs représentants et le tarif que nous avons adopté est un tarif simple à calculer. Il est fixé à 1 fois le Smig pour les chauffeurs et 1,3 pour les propriétaires de taxis, soit 180 dirhams pour la première catégorie et 230 dirhams pour la deuxième catégorie », a expliqué le directeur gé-

ral de la CNSS. Et de soutenir : « Figurez-vous qu'avec 180 dirhams le chauffeur de taxi et les membres de sa famille vont bénéficier de la couverture sociale sans limite de plafond, car l'AMO, contrairement à l'assurance privée, n'a pas de limite de plafond. Nous prenons parfois en charge des frais allant jusqu'à 200.000 ou 300.000 euros pour une personne qui devrait subir une opération complexe à l'étranger. Nous prenons en charge les frais de déplacement et ceux de l'opération. Je crois que les chauffeurs et propriétaires de taxis seront intégrés dans ce projet ambitieux ».

S'agissant des commerçants, Hassan Boubrik a assuré que la CNSS consentira tous les efforts pour impliquer cette catégorie dans ce système. « C'est un système qui est mis en place pour eux. Il ne faut pas oublier que cette catégorie réclame depuis des décennies une protection sociale ».

Il y a lieu de rappeler que des moyens importants ont été mis à la disposition des travailleurs non-salariés afin d'assurer leur inscription et d'accomplir les démarches nécessaires à cet effet, en accédant soit au portail de la CNSS (www/macnss.ma), soit en appelant le centre d'appel au numéro 0520194040, ou en se rendant directement aux bureaux de proximité agréés par la CNSS, ou aux agences de la Caisse.

Concernant les bureaux de proximité, le directeur de la CNSS a indiqué que ces bureaux marchent comme sur des roulettes. « L'importance de ces bureaux ne réside pas seulement dans l'inscription, mais aussi dans le dépôt des dossiers de remboursement AMO. Nous l'avons remarqué depuis le lancement de ce système en janvier dernier. Au début, nous recevions 300 dossiers par jour via ces bureaux de proximité, par la suite, nous sommes

passés à 1.000 par jour puis 2000 et 3000, et mardi 5 avril nous avons atteint 9.400 dossiers par jour », a précisé Hassan Boubrik. Et d'ajouter : « Nous traitons environ 30.000 dossiers par jour, c'est-à-dire qu'un tiers des dossiers sont déposés auprès des bureaux de proximité. Cela signifie que ce processus fonctionne très bien ».

Pour sa part, Reda Benamar, directeur des études, communication et développement-CNSS, a présenté lors de cette conférence de presse le plan de communication lancée par la CNSS à partir du 1er Ramadan, soulignant que des actions de communication ont accompagné les phases de sensibilisation de la population cible, d'information sur la possibilité du dépôt de dossiers de remboursement AMO et d'incitation des personnes concernées à adhérer au régime AMO.

Il a précisé que plus de 300 rencontres ont été organisées depuis le lancement de la campagne de communication mi-novembre, précisant que cette nouvelle campagne, qui s'étale du premier Ramadan jusqu'à fin juin 2022, a pour objectif d'accélérer les démarches d'adhésion et d'expliquer de manière pédagogique, mobilisatrice et surtout ciblée les avantages de l'AMO afin de lever d'éventuelles confusions.

Selon Reda Benamar, le plan de communication est basé sur trois leviers. En premier lieu, la CNSS compte organiser des réunions d'information locales, des roadshow (caravane, porte-à-porte) et tour du Maroc (monde rural, point de rassemblement des taxis, médina...). En deuxième lieu, la CNSS propose des capsules médias et digitales pour sensibiliser sur les droits acquis grâce à l'AMO et les démarches à effectuer. Et, enfin, la CNSS lance une campagne publicitaire pour valoriser l'acte de souscription à l'AMO.

Mourad Tabet



Les fraudeurs plus que jamais dans le viseur

Dans l'invitation adressée par le Groupe socialiste à son homologue espagnol Place au renforcement de la coopération pour assurer la sécurité, la stabilité et le développement dans la région méditerranéenne



Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants a souligné l'importance de renforcer la coopération entre les Royaumes du Maroc et d'Espagne afin de consolider la sécurité, la paix, la stabilité et le développement global dans la région méditerranéenne.

Il a également exprimé sa grande satisfaction quant à la position courageuse et sage du gouvernement espagnol, et la ferme volonté du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) d'entamer une nouvelle étape dans les relations stratégiques entre les deux pays amis.

Compte tenu des relations historiques entre l'USFP et le PSOE, le Groupe socialiste à la Chambre des représentants attend d'accueillir le Groupe parlementaire du PSOE pour débattre des moyens de renforcer la coopération bilatérale entre les

deux parties, et d'aborder les développements importants réalisés par le Royaume du Maroc dans les domaines politique, économique et social au cours des deux dernières décennies, en particulier les changements positifs dans les provinces marocaines du Sud.

Il convient de souligner que l'invitation adressée par Abderrahim Chahid, président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, à Héctor Gómez Hernández, président du Groupe socialiste au Congrès des députés, intervient après la nouvelle position annoncée par Pedro Sanchez, chef du gouvernement espagnol, dans la lettre qu'il a adressée à S.M le Roi Mohammed VI, dans laquelle il considère "l'initiative d'autonomie proposée par le Maroc en 2007 comme la base la plus sérieuse, réaliste et crédible pour régler le différend" du Sahara marocain.

A la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'UA

Le Maroc plaide pour une coopération interafricaine en vue de renforcer le système continental d'alerte rapide

Le Maroc a souligné mercredi devant le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba, l'impératif de la coopération interafricaine pour renforcer le système continental d'alerte rapide en tant que pilier de l'Architecture de Paix et de Sécurité en Afrique.

L'Ambassadeur Représentant permanent du Royaume auprès de l'Union africaine et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, qui intervenait lors de la réunion du CPS sur la thématique "Alerte rapide continentale et perspectives de sécurité sur le continent", a mis en exergue l'approche multidimensionnelle du Royaume dans la lutte contre les menaces à la paix et la sécurité en Afrique et souligné l'impératif de la coopération interafricaine pour renforcer le système continental d'alerte rapide en tant que pilier de l'Architecture de Paix et de Sécurité en Afrique.

A la lumière des menaces terroristes auxquelles le continent africain est confronté, le diplo-

mate qui conduit la délégation marocaine a décliné l'approche multidimensionnelle prônée par le Maroc en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, basée notamment sur le développement humain et socio-économique, une stratégie sécuritaire proactive et préventive, ainsi que la réorganisation du champ religieux.

Face aux défis complexes de paix et de sécurité couvrant une grande partie du continent africain, la délégation marocaine a souligné l'impératif d'une coopération interafricaine étroite et agissante, en réitérant l'engagement du Royaume à capitaliser sur son expertise et son rôle actif au sein du système multilatéral pour donner un nouvel élan aux efforts africains en matière de lutte antiterroriste et faire avancer l'agenda africain de paix et de sécurité.

La délégation marocaine a également attiré l'attention sur les menaces que représentent les acteurs non étatiques et mouvements séparatistes sur la paix et la sécurité



en Afrique, notamment à travers le commerce illicite de substances psychotropes, l'exploitation des migrants et des enfants et autres activités de crime organisé.

Par ailleurs, la délégation ma-

rocaïne a soutenu le renforcement des systèmes d'alerte rapide, à travers la mobilisation des ressources financières et techniques suffisantes et la production des données fiables, s'impose au-

jourd'hui comme un outil efficace pour combler l'écart entre l'alerte et la réponse rapide en vue d'éviter au continent des drames humains mais aussi des interventions militaires longues et coûteuses.

Le Maroc concerné

Des pizzas contaminées par E.Coli

Vingt-trois pays dont 15 en Afrique ont reçu des pizzas surgelées Fraich'Up de la marque Buitoni, considérées par les autorités sanitaires françaises comme à l'origine de plusieurs cas graves de contamination d'enfants par la bactérie E.coli en France.

En plus de la France, de la Belgique et du Luxembourg, où elles ont fait l'objet d'un rappel, ces pizzas de la gamme Fraich'Up ont été distribuées en Suisse, Andorre, Saint-Martin, Slovaquie, Qatar, mais aussi au Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, République

du Congo, République démocratique du Congo, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, île Maurice, Maroc, Niger, Sénégal, selon une notification du mécanisme d'alerte international sur les risques alimentaires (le Rapid Alert System for Food and Feed), confirmée jeudi par un porte-parole de la Commission européenne.

Les pizzas de la gamme Fraich'Up sont toutes fabriquées à l'usine de Buitoni à Caudry (Nord), où la production a été interdite par la préfecture suite à deux inspections d'hygiène.

"Buitoni ne vend pas de pizzas Fraich'up en direct à l'étranger", a déclaré un porte-parole de la marque à l'AFP.

"Les Pizzas Fraich'up sont distribuées et commercialisées à des distributeurs/revendeurs en France, lesquels peuvent exporter et revendre de leur propre initiative dans des magasins implantés à l'étranger", a poursuivi le représentant de Buitoni.

Nestlé, propriétaire de Buitoni, avait lancé un rappel massif des produits concernés le 18 mars.

Depuis, des analyses ont confirmé "un lien entre plusieurs

cas et la consommation de pizzas surgelées de la gamme Fraich'Up de la marque Buitoni contaminées par des bactéries Escherichia coli", selon un communiqué publié fin mars par la Direction générale de la Santé, qui dépend du gouvernement français.

Les autorités sanitaires ont donné l'alerte après que des dizaines d'enfants français sont tombés malades. Deux sont décédés, même si le lien avec les pizzas n'a pas été confirmé dans leurs deux cas.

Vendredi, une enquête pour "homicides involontaires", "trom-

perie" et "mise en danger d'autrui" a été ouverte par le parquet de Paris.

L'ONG Foodwatch a été la première à affirmer dans un communiqué mardi que les pizzas Fraich'Up fabriquées en France avaient été "commercialisées dans 15 pays africains au moins".

"Le nombre des inspections sur la sécurité sanitaire des aliments a diminué de 33% entre 2012 et 2019 du côté de la Direction générale de l'alimentation", affirmait aussi l'association, qui dénonce un manque de moyens des autorités de contrôles sanitaires en France.

Economie

Le groupe Managem primé à la 2^{ème} édition d'Industry Meeting Awards

Le groupe Managem a été primé dans la catégorie "Sustainability Award" à la deuxième édition d'Industry Meeting Awards, tenue en marge de la 4^{ème} édition d'Industry Meeting Days qui s'est déroulée le 1er avril à Tanger, à l'initiative d'Industrie du Maroc Magazine.

"Au cours de cette deuxième édition d'Industry Meeting Awards, dans la catégorie Sustainability Award, Prix récompensant l'entreprise alignant le mieux son activité aux exigences des ODD, les palmes ont été attribuées à Managem, acteur minier intégré, intervenant sur toute la chaîne de valeur, depuis l'exploration jusqu'à la commercialisation, rapporte la MAP.

Le trophée a été remis à son CEO Imad Toumi, sous un tonnerre d'applaudissements", indique-t-on dans un communiqué.

Quelque 14 trophées ont été décernés par un Jury, présidé par Naoual Zine, Directrice générale Reminex, à des personnalités et entités incarnant l'excellence et l'innovation industrielle au Maroc.

Ainsi, ce sont au total 14 personnalités et entités qui ont été distinguées pour leur excellente et innovante contribution à la performance du tissu industriel marocain. Une soixantaine de candidatures étaient en lice pour s'arracher l'un des 13 Awards. Les catégories de Prix sont allées de Personality Of The Year à Industrial Architecture, en passant par Innovation Award, Investment Award, Brand Award, PMI Award, Startup Award, Entrepreneur Award, Decarbonation Award, Exporter Award, Industrial Award, Sustainability Award et Territory Award.

Industry Award est une cérémonie visant à célébrer l'excellence et l'innovation industrielle, à travers des trophées dont les récipiendaires sont sélectionnés, à la suite d'un appel à candidatures. Cette cérémonie de remise de Prix est organisée par Industrie du Maroc Magazine, en marge d'Industry Meeting Days qui se tient sous l'égide du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Les ventes à l'export du textile et de l'aéronautique repartent de plus belle



Les exportations marocaines de marchandises poursuivent leur tendance haussière. Selon les statistiques publiées récemment par l'Office des changes, elles ont affiché une progression de 27,7% au deuxième mois de l'année, équivalant à +13.55MMDH,

Les indicateurs mensuels des échanges extérieurs au titre du deuxième mois de l'année en cours montrent en effet qu'elles se sont élevées à 62.47MMDH contre 48.92MMDH un an auparavant.

A titre de comparaison, à fin



Progression de 27,7% des exportations de marchandises marocaines à fin février 2022

janvier 2022, les exportations de marchandises s'étaient situées à 30.64MMDH contre 24.91MMDH un an auparavant, ce qui représentait une hausse de 23% ou +5.72MMDH.

Comme en janvier dernier, l'Office des changes constate que la progression des exportations a concerné la totalité des secteurs, essentiellement, les phosphates et dérivés, le secteur de l'agriculture et agroalimentaire et celui du textile et cuir.

En effet, selon les données recueillies par l'organisme public, les ventes des phosphates et dérivés ont doublé pour atteindre 14.21MMDH à fin février 2022 contre 7.25MMDH à fin février 2021.

Pour rappel, les ventes de ce secteur avaient plus que doublé en début d'année pour s'établir à 7.79MMDH contre 3.48MMDH à fin janvier 2021.

Commentant la récente évolution, l'Office des changes a indiqué qu'elle « fait suite à l'augmentation des ventes des engrais naturels et chimiques (+4.484MMDH) due à l'effet prix qui a presque triplé (7.214 DH/T à fin février 2022 contre seulement 2.996 DH/T à fin février 2021). En revanche, les quantités exportées baissent de 16,4 »

En ce qui concerne les exportations du secteur agriculture et agroalimentaire, les données montrent que les ventes à l'export de ce secteur ont atteint 15.44MMDH au terme du deuxième mois de l'année 2022 contre 13.57MMDH durant la même période de l'année précédente. Ce qui correspond à une progression de 13,8%, soit +1.87MMDH.

Cette évolution est attribuée à la hausse de +36,2% des ventes de l'industrie alimentaire correspondant à +1.89MMDH, a expliqué l'Office relevant que les ventes de l'agriculture, sylviculture et chasse sont restées quasi-stables à 8.13MMDH au cours de la même période.

A titre de comparaison, les exportations du secteur de l'agriculture et agroalimentaire avaient connu une augmentation de 8,4% à fin janvier 2022, correspondant à +595MMDH, pour se situer à 7.65MMDH.

S'agissant de l'évolution des exportations du textile et cuir, qui ont cru de 26,1%, soit +1.32MMDH au titre des deux premiers mois de l'année 2022, cette hausse est attribuée « à la hausse des ventes des principaux segments de ce secteur en l'occurrence, des vêtements confec-

tionnés (+30,3% ou +928MMDH), des articles de bonneterie (+18,3% ou +195MMDH) et des chaussures (+18,3% ou +81MMDH) », selon les chiffres publiés par l'Office des changes.

Rappelons qu'au titre du premier mois de l'année 2022, les exportations de secteur avaient progressé de 20% ou +499MMDH, selon les chiffres publiés à cette date par l'Office qui précisait que les exportations couvrant cette période avaient dépassé, en moyenne, celles réalisées durant la période 2018-2021.

Comme l'a relevé l'organisme public, il est important de noter que ces exportations ont cette fois-ci atteint leur niveau le plus haut durant la même période au cours des cinq dernières années.

Enfin, les ventes du secteur de l'aéronautique ont pour leur part affiché un accroissement de 52,9%, soit +1.20MMDH atteignant ainsi 3.47MMDH à fin février 2022 contre 2.27MMDH une année auparavant, a fait savoir l'Office des changes précisant dans son analyse de l'évolution des exportations de marchandises que « ce niveau dépasse ceux enregistrés durant la même période entre 2018 et 2021 ».

Alain Bouithy

Le dirham se déprécie face au dollar et à l'euro

Le dirham s'est déprécié à la fois face au dollar et à l'euro durant la période allant du 28 mars au 1er avril, selon Attijari Global Research (AGR). Les parités EUR/MAD et USD/MAD ont ainsi progressé de respectivement +0,33% et +0,7%, suite à un effet liquidité plus important que l'effet panier de +0,55% cette semaine, indique AGR dans sa récente note "Weekly Mad Insights - Currencies". Les spreads de liquidité de la monnaie nationale ont augmenté à -0,9%, soit à des plus hauts depuis juillet 2020. À l'origine, des flux Import plus importants que les flux Export sur le marché des devises.

Pour sa part, la position des changes

des banques s'est améliorée légèrement passant de -4,5 milliards de dirhams (MMDH) en moyenne hebdomadaire à -4,4 MMDH cette semaine.

AGR fait également état d'une forte volatilité des devises en vue des incertitudes autour de la situation en Europe et les prix de l'énergie alimentent la volatilité des devises. "Face à plusieurs devises de référence, le seuil de volatilité du MAD dépasse les 13% sur 1 mois, soit des plus hauts niveaux jamais atteints depuis le début de la crise Covid-19. Dans ce contexte, nous recommandons de réduire les horizons de couverture sur le MAD", recommandent les analystes d'AGR.

L'encours de la dette extérieure publique atteint 378,6 MMDH en 2021

L'encours de la dette extérieure publique s'est établi à 378,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'année 2021, selon la Direction du Trésor et des finances extérieures (DTFE).

Cet encours se répartit sur 203,8 MMDH pour le Trésor et 174,8 MMDH pour les autres emprunteurs publics, précise la DTFE qui vient de publier son bulletin trimestriel de la dette extérieure publique.

Le ratio de la dette extérieure publique s'est élevé ainsi à 32% du produit intérieur brut (PIB) à fin 2021, en baisse de 2,5 points par rapport à fin 2020, fait savoir la même source.

Durant l'année 2021, les tirages sur em-

prunts extérieurs publics ont porté sur un volume global de 41,2 MMDH, relève la DTFE, notant que 18,4 MMDH ont été mobilisés par le Trésor, dont 11,4 MMDH pour les appuis aux réformes, 4,8 MMDH au titre des mesures d'atténuation des impacts de la pandémie et 2,2 MMDH pour les projets du budget.

En outre, 22,8 MMDH ont été empruntés au profit des projets des Établissements et Entreprises Publics (EEP), Institutions Financières Publiques, Collectivités Territoriales et Institutions d'Utilité Publique.

À fin 2021, le service de la dette extérieure publique s'est élevé à 41,5 MMDH (14,9 MMDH ont été réglés par le Trésor et 26,6 MMDH par les autres emprunteurs publics).

Le Conseil de la Concurrence favorable pour le projet de loi N°69.21

Le Conseil de la Concurrence a émis, mardi, un avis favorable sous condition de revoir la rédaction des alinéas des articles premier, deux et trois, au sujet du projet de loi n° 69.21 modifiant et complétant la loi n° 15.95 formant Code de commerce et édictant des dispositions particulières relatives aux délais de paiement, telle qu'elle a été modifiée et complétée.

"Après un examen approfondi du projet de loi soumis à l'avis du Conseil de la concurrence et suite aux discussions et aux échanges avec l'ensemble de parties prenantes lors de différentes auditions, le Conseil de la concurrence émet un avis favorable sous condition de revoir la rédaction des alinéas des articles premier, deux et trois", indique le Conseil dans un avis.

Le Conseil a, dans ce sens, émis un ensemble de recommandations en relation avec les préoccupations de concurrence soulevées par ce projet de texte, avec pour objectif de proposer des éléments susceptibles d'apporter des améliorations au projet de loi et de rendre son application plus effective et en phase avec les règles du libre jeu de la concurrence, rapporte la MAP.

Ces recommandations s'articulent autour des six points, à savoir le champ d'application, le régime de déclaration, le régime des sanctions, le régime des dérogations, la sauvegarde des droits des créanciers et la procédure d'achat des établissements et entreprises publiques (EEP).

Ainsi, sur le premier point, et compte tenu de l'analyse des effets probables du seuil de 10.000 dirhams fixé pour les factures par le présent projet de loi, le Conseil recommande de le supprimer et de maintenir ouvert le champ d'application de ce texte de loi à toutes les factures, quelques soient leurs montants.

En conséquence, il est proposé de reprendre la rédaction du 2ème alinéa de l'article 78.3 modifiant et complétant la loi n° 15.95 telle que modifiée et complétée par l'article

premier du présent projet de loi, en supprimant le seuil de 10.000 dirhams du champ d'application.

Sur le régime de déclaration, le Conseil appelle à revoir la fréquence de dépôt de déclaration des factures et le ramener d'une année à un trimestre et à instaurer une déclaration globale aussi bien des factures reçues que des factures émises.

Sur le régime des sanctions, le Conseil recommande d'introduire un dispositif de sanction proportionnée aux montants des factures et à la taille des entreprises et d'exclure les factures contestées du champ d'application de l'amende.

Au volet du régime des dérogations, le Conseil recommande de réintroduire l'approbation préalable par décret après son avis, des accords dérogatoires professionnels comme stipulé par l'ancienne loi n° 49.15. Il appelle également à prévoir un cadre clair et précis définissant les conditions d'octroi des exonérations de paiement des amendes pécuniaires. Sur la sauvegarde des droits des créanciers, et pour que les entreprises créancières puissent faire valoir leurs droits, le Conseil recommande de restituer à ces créanciers une partie de l'information en leur donnant la possibilité



d'obtenir une preuve de la part de l'administration fiscale, telle qu'une attestation de non-paiement et ce, à chaque fois qu'une amende est émise.

"Il est proposé, en conséquence, de prévoir et d'insérer une disposition prévoyant l'octroi de cette attestation dans l'article 78.3 modifiant et complétant la loi n° 15.95 telle que modifiée et complétée par le premier article du présent projet de loi", indique le Conseil.

Pour ce qui est de la procédure d'achat des EEP, le Conseil recommande d'un côté, d'implémenter et de généraliser le système GID (Gestion intégrée des dépenses) à l'ensemble des établissements publics à

caractère administratif, tout en invitant les EEP agissant dans les secteurs marchands à digitaliser l'ensemble de leurs procédures d'achat. Le Conseil de la concurrence préconise également de faire évoluer la réglementation des marchés publics applicable aux EEP, notamment à ceux opérant dans des marchés concurrentiels en leur laissant la possibilité de disposer de règlements d'achat propres adaptés aux spécificités de leurs activités et de leurs opérations d'achat.

Ce règlement permettra ainsi, à ces entreprises publiques de maîtriser la traçabilité des dates exactes de réception, de facturation et de paiement, conclut le Conseil.



Délais de paiement

Le volume des investissements publics dans les zones oasiennes et de l'arganier s'élève à 105 milliards de DH

Le volume des investissements publics dans les zones oasiennes et de l'arganier s'est élevé à 105 milliards de dirhams, dépassant le montant prévu par la stratégie de développement (2012-2020) qui est de 92 milliards de dirhams, a indiqué, mercredi à Rabat, M. Brahim Hafidi, Directeur général de l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA).

Cette stratégie a permis d'améliorer tous les indicateurs socio-économiques dans les régions cibles, a assuré M. Hafidi dans une

déclaration à la presse en marge de la réunion du Conseil d'administration de l'Agence, tenue sous la présidence du Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, rapporte la MAP.

Il a souligné, à cet égard, que les programmes de la stratégie ont contribué au désenclavement de ces espaces géographiques qui représentent 35% de la superficie du Maroc et qu'occupe 15% de la population totale du Royaume, ainsi qu'à l'amélioration du taux de scolarité qui a atteint les 100%, et du taux d'accès à l'eau potable et aux services de santé.

Cette stratégie a aussi favorisé le lancement de plusieurs initiatives dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et de l'artisanat pour améliorer les conditions économiques de la population locale, a-t-il poursuivi.

Rappelant que les zones oasiennes et de l'Arganier étaient menacées «d'extinction», M. Hafidi a précisé que les efforts de réhabilitation et de préservation de ce patrimoine national ont permis la plantation de plus de 3 millions de palmiers, de plus de 100.000 hectares d'arganiers, et 10.000 hectares d'ar-

ganiers agricoles.

M. Hafidi a noté que l'ANDZOA adopte une approche participative, "ne se limitant pas au financement apporté par l'État, mais cherchant d'autres sources de financement extérieures", faisant référence au Fonds Vert qui a alloué une enveloppe budgétaire d'environ 50 millions de dollars pour la plantation de 10.000 arganiers, et au Fonds pour les changements climatiques qui apporte un financement de 10 millions de dollars, en plus de plusieurs autres organismes nationaux et internationaux actifs dans ce domaine.



Présidentielle française

A l'approche du jour du vote, les candidats se démultiplient



Les candidats à la présidentielle se démultiplient sur tous les terrains jeudi, avant-dernier jour de campagne à trois jours d'un scrutin qui voit l'écart se resserrer entre les deux favoris, Emmanuel Macron et Marine Le Pen.

Pour les 12 prétendants à l'Élysée, deux grands défis s'imposent avant la fin officielle de la campagne vendredi à minuit : mobiliser leurs partisans alors que l'abstention pourrait approcher ou dépasser le record de 2002 (28,4%) et aller chercher les nombreux indécis, qui re-

présentent un tiers des personnes sûres d'aller voter.

Le scrutin de dimanche intervient dans un contexte international très tendu, avec la guerre en Ukraine et ses répercussions, qui ont des effets très concrets sur la vie quotidienne des Français avec une flambée des prix de l'énergie et de l'alimentation. Une élection aussi sur fond de pandémie du Covid-19.

Tardivement entré en campagne et après avoir été très mobilisé par la situation en Ukraine, le candidat-président,

toujours donné favori avec environ 27% des intentions de vote au premier tour et donné victorieux au second tour par les sondages, sera en matinée face aux lecteurs du quotidien Aujourd'hui en France - Le Parisien.

Mercredi soir, il a promis d'indexer les retraites sur l'inflation "dès cet été" tout en réaffirmant qu'il faudrait faire la réforme des retraites "à l'automne".

"Notre objectif est d'abord de conforter notre avance, éviter qu'elle (Marine Le Pen) soit devant au premier tour", a confié à l'AFP un membre de la

majorité présidentielle.

"C'est pas parce que Marine Le Pen s'est drapée dans une cape de banalité depuis quelques mois qu'elle a changé en profondeur, elle reste la représentante d'une extrême droite en France, mais surtout elle est quelqu'un qui prétend être présidente de la République en proposant tout et n'importe quoi", a encore asséné Christophe Castaner, chef de file des députés LREM, sur Sud Radio.

Dans son programme, le président sortant promet une baisse des impôts et le retour du plein emploi. Mais la campagne de l'entre-deux-tours pour un possible duel Macron-Le Pen, remake de 2017 avec un score donné beaucoup plus serré, "va être très violente. Je n'exclus pas des boules puantes", a-t-il ajouté.

De son côté, la candidate d'extrême droite, qui a beaucoup œuvré pour lisser son image même si son projet reste aussi "radical" sur le plan migratoire et institutionnel, tient son dernier meeting dans le plus grand fief du RN, à Perpignan.

Son ancien compagnon et vice-président du parti, Louis Aliot est le seul maire RN à diriger une ville de plus de 100.000 habitants en ayant fait échouer un "front républicain" organisé par le maire LR sortant.

En pleine dynamique dans les sondages ces derniers jours, autour de 21/22%, Mme Le Pen veut mobiliser un électoral largement populaire, face à la menace de l'abstention qui pourrait être particulièrement importante dans les classes modestes.

Bien décidé à s'inviter au second tour, le candidat insoumis Jean-Luc Mé-

lenchon, en hausse autour de 16%, met également les bouchées doubles.

LFI multiplie les réunions publiques, au moins une dans chaque département.

Un cran en dessous, l'écologiste Yannick Jadot sera en déplacement à Nantes où il tiendra en soirée son dernier meeting.

La candidate LR Valérie Pécresse et son rival d'extrême droite Eric Zemmour (Reconquête!), tous deux autour de 8/9% après être partis de bien plus haut, se livrent une bataille acharnée en vue d'une recomposition dans leur camp. La première tiendra une réunion publique le soir à Lyon, le second un meeting à Paris.

"Vous m'avez vu trébucher dans cette campagne, parce que c'était ma première campagne, parce que j'ai commis des erreurs, mais vous m'avez vu aussi me relever", a fait valoir jeudi matin Mme Pécresse sur CNEWS.

Autour ou sous la barre fatidique des 5%, qui détermine le remboursement des frais de campagne, le communiste Fabien Roussel sera en meeting à Lille, la socialiste Anne Hidalgo à Rouen et, pour l'extrême gauche, Philippe Poutou (NPA) à Toulouse.

Mme Hidalgo appellera "de toute façon à faire barrage à l'extrême droite" au second tour, a-t-elle indiqué jeudi sur France 2, tandi qu'au parti socialiste, on pense de plus en plus à l'après-présidentielle.

"Le PS d'Épinay arrive à la fin de son histoire", a reconnu un cadre de la campagne, laissant augurer des changements profonds à gauche après le couperet de dimanche.

L'Ukraine poursuit les évacuations de civils dans l'est

Partez "le plus tôt possible". Sous la menace d'une offensive russe d'envergure la population de l'est de l'Ukraine est appelée à évacuer ou "risquer la mort", alors que Kiev réclame à l'Otan "des armes, des armes et des armes," pour se défendre.

La Russie, accusée de crimes de guerre et d'exactions contre les civils dans les zones qu'elle a occupées, a de son côté été frappée par de nouvelles sanctions et devait faire face jeudi à l'ONU à un vote pour la suspendre du Conseil des droits de l'Homme.

"Il faut se décider aussi vite que possible. La situation est très dégradée", a plaidé le gouverneur de la région de Lougansk, dans l'est de l'Ukraine, Serguï Gaïdaï, annonçant sur Facebook la mise en place de "couloirs" pour évacuer jeudi les habitants de sept localités de cette région en partie occupée depuis 2014 par des séparatistes pro-russes.

La veille, 1.200 personnes avaient pu être évacuées de la zone.

Le nouvel appel à partir concerne

notamment la ville de Severodonetsk, la plus à l'est tenue par les forces ukrainiennes, régulièrement pilonnée par les forces russes.

Mercredi, les habitants que des journalistes de l'AFP y ont croisés se sentaient coincés, à l'image de Volodymyr, 38 ans, devant un bâtiment en flammes. "Nous n'avons nulle part où aller, ça fait des jours que c'est comme ça. Je ne sais pas pour qui est cette guerre, mais nous, nous sommes là sous les bombes..."

C'est toute la zone du Donbass, ainsi que la région voisine de Kharkiv, que les autorités ukrainiennes appellent à évacuer, comme la vice-Première ministre Iryna Vereshchouk insistant mercredi qu'en cas d'offensive russe les civils toujours sur place allaient "risquer la mort".

L'est de l'Ukraine est en effet désormais la cible prioritaire du Kremlin, et le ministère russe de la Défense a annoncé jeudi avoir de nouveau bombardé dans la nuit avec des missiles

quatre dépôts de carburant ravitaillant les forces ukrainiennes.

Conséquence de cette nouvelle stratégie russe, le retrait des forces russes de la région de Kiev et du reste du nord de l'Ukraine "est en grande partie achevé", selon une source militaire occidentale, même si le redéploiement n'est pas encore complet et que des forces russes restent stationnées au Bélarus, allié de Moscou, à la frontière nord de l'Ukraine.

Les autorités ukrainiennes redoutent donc pour les régions de l'est du pays une situation analogue à celle de Marioupol dans le sud, où des milliers de personnes encore bloqués dans cette ville portuaire assiégée et bombardée depuis des semaines, vivent un enfer.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a accusé mercredi la Russie de bloquer l'accès humanitaire à Marioupol pour dissimuler les "milliers" de victimes dans cette ville.

Pour se préparer à l'offensive attendue, Kiev réclame l'aide de l'Occident.

"Je viens demander trois choses: des armes, des armes et des armes. Plus rapidement elles seront livrées, plus de vies seront sauvées et de destructions évitées", a ainsi lancé jeudi Dmytro Kouleba, le ministre ukrainien des Affaires étrangères, venu à Bruxelles pour une réunion avec ses homologues des pays de l'Otan.

"L'Ukraine a le droit de se défendre. Nous allons écouter les besoins que va nous soumettre" M. Kouleba et "discuter comment répondre", a réagi le secrétaire général de l'Alliance Jens Stoltenberg.

Kiev n'est pas membre de l'Otan, mais rien n'empêche les 30 pays membres de lui apporter une aide.

Autre volet du soutien à l'Ukraine, les sanctions économiques, encore renforcées mercredi par Washington et Londres après la découverte de dizaines de cadavres dans plusieurs localités près de Kiev, dont Boutcha, après le retrait des forces russes.

La Russie dément toute exaction et dénonce une "provocation" ukrai-

nienne, mais le président américain Joe Biden a fustigé des "crimes de guerre majeurs" et promis "d'étouffer pour des années" le développement économique de la Russie.

Washington a voulu "dévastatrice" cette nouvelle série de sanctions, qui visent notamment les grandes banques et les deux filles du président russe Vladimir Poutine.

Selon Washington, la Russie pourrait voir son économie s'effondrer de quelque 15% cette année.

Les Européens devraient leur enboîter le pas sur la plupart de ces nouvelles mesures, mais restent toujours divisés sur des sanctions énergétiques, au grand dam du président ukrainien Volodymyr Zelensky qui a fustigé mercredi l'"indécision" européenne.

Kiev a même directement accusé jeudi la Hongrie de saper "l'unité de l'UE" et d'"aider Poutine à continuer son agression contre l'Ukraine", en se disant prête à acheter du gaz russe en roubles, à rebours des autres pays de l'Union européenne.

Libé Ramadan



Dans un Liban en crise, la viande rouge rayée du menu

Layla Ibrahim a choisi de réduire drastiquement sa consommation de viande, non par souhait de devenir végétarienne, mais à cause de la flambée des prix dans un Liban en pleine crise économique.

"Je mangeais de la viande rouge, du poulet ou du poisson tous les jours... mais le prix de ces aliments est devenu exorbitant," explique Mme Ibrahim, 44 ans, à l'AFP.

"On a réduit notre consommation de viande rouge à une fois par semaine, en pratique je suis presque devenue végétarienne," ajoute-t-elle.

Le Liban est en proie depuis 2019 à une crise économique inédite, qualifiée par la Banque mondiale comme l'une des pires de l'Histoire moderne.

La monnaie locale a perdu près de 90% de sa valeur et le salaire minimum mensuel, de 675.000 livres libanaises, ne vaut guère plus de 30 dollars (environ 27 euros) au marché noir.

Environ 80% de la population au Liban vit désormais en dessous du seuil de pauvreté de l'ONU.

Sur fond d'une inflation galopante, les prix de la viande rouge australienne et sud-américaine ont plus que quintuplé.

"On consomme de petites quantités de viande hachée dans les farces ou les ragouts," explique Mme Ibrahim. "Même le

barbecue du dimanche en famille a été annulé," regrette cette mère de deux enfants.

Les Libanais doivent ainsi trouver une substitution à la viande rouge, aliment principal de nombreux plats libanais.

"Les consommateurs remplacent la viande rouge par des alternatives moins chères, comme le poulet ou les légumes", explique Nabil Fahed, président du Syndicat des propriétaires de supermarchés au Liban.

Le prix moyen d'un kilogramme de



La monnaie locale a perdu près de 90% de sa valeur et le salaire minimum mensuel, de 675.000 livres libanaises, ne vaut guère plus de 30 dollars

poulet est de 120.000 livres libanaises (environ 4,5 euros) et celui d'un filet de boeuf coûte environ 300.000 livres (environ 13,7 euros), presque la moitié du salaire minimum mensuel.

Après la levée des subventions sur certains aliments importés, la demande pour la viande rouge a baissé, explique M. Fahed, les ventes dans les grandes surfaces diminuant même d'environ 70%.

Cette tendance est encore plus importante dans les marchés populaires et les petits commerces fréquentés par des personnes aux revenus modestes, remarque M. Fahed.

Et en raison des hausses du prix de l'électricité, le coût du stockage ne cesse d'augmenter. Les importateurs doivent s'abonner à des générateurs privés pour garder les réfrigérateurs en marche, ce qui affecte la demande de viande.

Le gouvernement libanais peine à financer l'importation de carburant nécessaire pour alimenter ses centrales électriques, les coupures dépassant 22 heures par jour dans la plupart des régions. Selon Imad Harrouk, directeur de Fed Distribution, entreprise importatrice de viande, beaucoup de consommateurs achètent désormais de la viande au besoin.

"Même ceux qui ont les moyens n'achètent plus autant qu'avant", ajoute-t-il. L'aversion croissante pour la viande a éga-

lement touché les restaurants qui ont perdu leurs clients principaux, issus de la classe moyenne, selon le président du Syndicat des restaurateurs, Tony Al-Rami.

"Seuls 5% des gens peuvent se permettre de garder la même habitude de consommation qu'avant", déclare à l'AFP, M. Al-Rami.

Du côté de la restauration rapide, la viande rouge du sandwich "shawarma" - équivalent arabe du kebab - a été boudée au profit du poulet, moins cher, selon lui.

"La crise économique ainsi que la crise sanitaire du Covid-19 ont mené à une baisse drastique des ventes sur la totalité du menu, surtout les plats avec de la viande", dit Hala Jebai, directrice du département service client chez Kababji, réputé au Liban pour ses kebabs.

"Le prix de la viande que nous proposons est devenu très élevé (...) car nous l'importons et la payons en dollars", ajoute-t-elle.

"Les bouchers se contentent d'abattre un seul veau par jour, au lieu de deux ou trois", explique Nancy Awada, inspectrice alimentaire travaillant pour la municipalité de Beyrouth.

Conséquence indirecte de cette tendance, malgré l'absence d'amélioration des conditions sanitaires, "le nombre de plaintes relatives à la qualité de la viande a diminué de 75%", ajoute Mme Awada.

Diadia Jérôchka était un vieux Cosaque d'une taille athlétique, à l'épaisse barbe blanche; ses épaules et sa large poitrine étaient si bien proportionnées que, en le voyant venir du fond du bois, on n'était pas frappé d'abord de sa stature gigantesque. Il était vêtu d'un caftan dégonflé et retroussé; ses pieds étaient enveloppés de morceaux d'étoffe de laine recouverts de peau de daim et attachés par des ficelles; sa tête était coiffée d'un petit bonnet à poil hérissé. Il portait sur une de ses épaules une kabilka, arme dont on se sert pour prendre les faisans, et un sac où étaient un épervier et un poulet pour servir d'appât. Par-dessus l'autre épaule pendait un chat sauvage qu'il venait de tuer; il avait à la ceinture encore un sac avec des balles, de la poudre et du pain; une crinière pour se défendre contre les mouches, un grand poignard à étui échiqueté et barbouillé de sang, et deux faisans tués. Il s'arrêta devant le cordon.

« Holà ! Liane », cria-t-il à son chien d'une voix de stentor, qui retentit dans le bois, et à laquelle l'écho répondit au loin.

Il rejeta sur l'épaule son grand fusil à piston et souleva son bonnet.

« Bonjour, bonnes gens ! dit-il de la même voix vigoureuse et rude, sans aucun effort, mais comme s'il voulait se faire entendre de quelqu'un de l'autre côté de la rivière.

— Bonjour, bonjour, diadia ! s'écrièrent de tous côtés les voix joyeuses des jeunes Cosaques.

— Qu'avez-vous vu ? dites ! cria Jérôchka, essuyant d'un pan de son caftan la sueur de son visage enflammé.

— Écoute, diadia, quelque épervier est blotti dans cette tchinara !... Hier soir il tournoyait sans cesse au-dessus de l'arbre, dit Nazarka, faisant signe de l'œil à ses camarades.

— Tu mens ! dit le vieux avec défiance.

— Vrai ! tu n'as qu'à faire le guet », dit Nazarka en riant.

Les Cosaques éclatèrent de rire.

Le malin Nazarka n'avait vu aucun épervier, mais les jeunes gens avaient l'habitude de taquiner Jérôchka chaque fois qu'il venait au cordon.

« Tu n'as que des sottises à dire ! dit Lucas à Nazarka, qui se tut à l'instant.

— Eh bien ! j'attendrai ici, dit Jérôchka à la grande joie des Cosaques. N'avez-vous pas vu de sangliers ?

— Où les voir ? dit l'ouriadnik, enchanté de l'occasion de causer, et se grattant le dos des deux mains ; nous avons les Abreks à guetter et non les sangliers. N'as-tu rien entendu, hein ? ajouta-t-il en clignant des yeux et en montrant ses dents blanches.

— À propos des Abreks ? demanda le vieux, non, rien. Avez-vous de l'eau-de-vie ? donnez-m'en un petit verre, bonnes gens ! Je suis très fatigué. Donne-m'en une goutte, dit-il à l'ouriadnik, et je t'apporterai sous peu de la chair de sanglier ; vrai, je t'en apporterai.

— Vas-tu rester ici ? demanda l'ouriadnik, faisant semblant d'ignorer la demande du vieux.

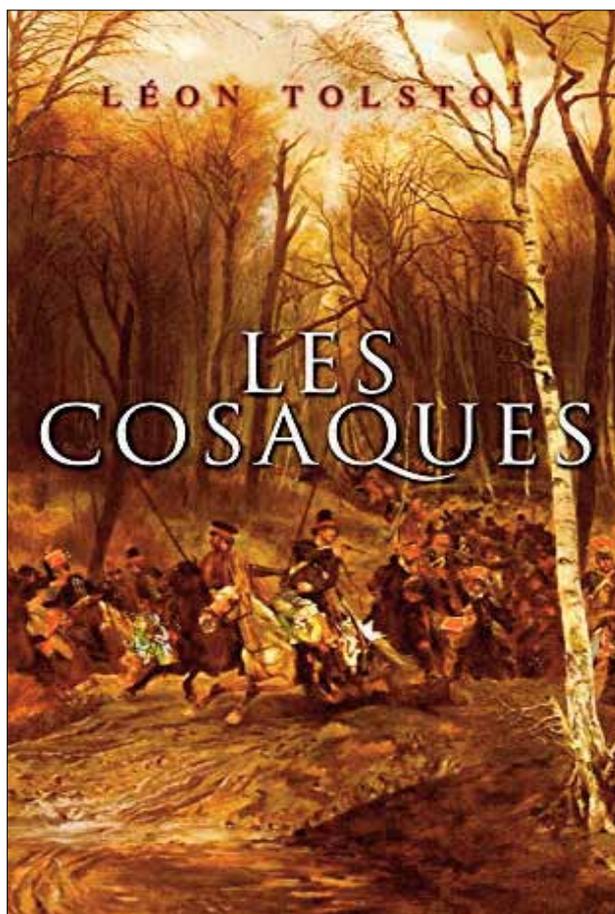
— Je passerai la nuit ici, répondit Jérôchka ; il se peut que pour la grande fête j'abatte du gibier, et tu en auras ta part, vrai comme Dieu existe. »

— Holà ! diadia ! » cria d'en haut Loukachka d'une voix perçante pour attirer l'attention des causeurs.

Les Cosaques se tournèrent vers lui. « Remonte le torrent, tu y trouveras tout un troupeau ; je te jure que je ne mens pas ! Un des nôtres a tué un sanglier l'autre jour, je te le jure ! ajouta-t-il d'un ton sérieux et convaincant.

— Ha ! Loukachka, l'ourvane est ici ! s'écria le vieux chasseur, levant les yeux vers l'échauguette ; où le sanglier a-t-il été tué ?

— Suis-je si mignon que tu ne m'aies pas aperçu ? dit Lucas. Le sanglier était près du



fossé ; mon fusil était dans une housse, c'est Hiouchka qui l'a tué. Je te montrerai l'endroit, vieux, c'est près d'ici ; je connais toutes les menées de la bête. Diadia Mossé ! s'adressa-t-il d'un ton d'autorité à l'ouriadnik, il est temps de relever la sentinelle. » Et, sans attendre l'ordre du chef, il prit son fusil et descendit.

« Descends » dit l'ouriadnik, jetant les yeux autour de lui ; est-ce ton tour, Gourko ? ... va ! C'est un fin matois, ton Loukachka ! ajouta-t-il en s'adressant au vieux chasseur ; comme toi, il ne reste jamais en place ; il a tué une bête ces jours-ci. »

VII

Le soleil était couché, et les ombres de la nuit descendaient rapidement sur la forêt. Les Cosaques avaient terminé leur service au cordon et se réunissaient pour souper dans l'izba. Le vieux chasseur restait seul sous la tchinara, attendant l'oiseau de proie et tirillant la ficelle attachée à la patte de l'épervier. Loukachka préparait lentement des lacs pour les faisans et chantait une chanson après l'autre. Malgré sa haute taille et ses grandes mains tout menu ouvrage lui était familier.

« Holà ! Loukachka ! cria la voix perçante de Nazarka du fond du taillis, les Cosaques vont souper. »

Il parut sur le sentier, se frayant un chemin à travers les ronces et portant sous le bras un faisán vivant.

« Oh ! fit Lucas, d'où as-tu ce beau coq ? c'est probablement le mien. »

Nazarka était du même âge que Lucas et était entré au service au printemps, en même temps que lui. Ils étaient voisins et camarades. Nazarka était petit, laid, maigre ; sa voix claquante faisait tinter les oreilles. Lucas était assis sur l'herbe, à la tatare, et veil-

lait à ses filets.

« Je ne sais, c'est peut-être le tien.

— Tu l'auras pris dans le trou près de la vieille tchinara ; certes, c'est le mien, je l'ai posé près des lacs. »

Loukachka se leva, examina le faisán et passa la main sur la tête bigarrée du coq, qui roulait des yeux épouvantés.

« Nous en ferons un pilau ; tords-lui le cou et plume-le.

— Est-ce que nous allons le manger, ou bien le donneras-tu à l'ouriadnik ?

— Inutile ! il en a assez.

— Mais je n'aime pas à tuer ces bêtes, dit Nazarka.

— Je m'en charge. Et Lucas tira un petit couteau de dessous son poignard et en griffa la gorge du faisán ; l'oiseau tressaillit, mais n'eut pas le temps d'étendre ses ailes, que sa tête ensanglantée pendait déjà de côté.

— Voilà ! dit Lucas jetant l'oiseau sur l'herbe.

Nazarka frissonna.

« Sais-tu, dit-il en relevant le faisán, que ce grand diable (il voulait dire l'ouriadnik) nous envoie de nouveau au secret ? C'est le tour de Thomouchkine, et il l'a envoyé chercher de l'eau-de-vie. C'est sur nous qu'il pèse de tout son poids. Que de nuits nous avons déjà fait le service ! »

Lucas s'acheminait en sifflant vers le cordon.

« Prends la ficelle ! » cria-t-il à Nazarka, qui se soumettait à toutes ses volontés.

« Je le lui dirai ce soir, continua-t-il, vrai, je le lui dirai. Refusons net, nous sommes abimés de fatigue, dis-le-lui, je t'en prie, il aura égard à toi. Cela n'a pas de nom, je t'assure.

— Il y a bien de quoi parler ! dit Lucas pensant à autre chose ; cette misère ! passe encore si on nous chassait de la stanitsa, on

s'y amuse ; mais rester au cordon ou aller au secret, n'est-ce pas égal ?

— Quand iras-tu à la stanitsa ?

— Pour la fête.

— On dit que ta Dounaïka passe son temps avec Thomouchkine, dit Nazarka, changeant tout à coup de conversation.

— Eh ! qu'elle aille au diable ! dit Lucas montrant les dents sans sourire ; est-ce que je n'en trouverai pas d'autre ?

— Gourko raconte qu'il est venu chez elle, le mari était absent, et Thomouchkine était là, attablé, vis-à-vis d'un gâteau. Gourko est resté un moment, puis il est sorti et s'est arrêté sous la fenêtre, il l'entend qui dit : « Ce diable n'est plus là, que ne manges-tu pas, chéri ? Passe la nuit avec moi ». Et Gourko de leur crier de dessous la fenêtre : Bravo !

— Tu mens !

— Vrai ! comme Dieu existe ! »

Lucas se tut un moment, puis dit :

« Eh bien ! si elle en a trouvé un autre, que le diable l'emporte ! peu m'en chaut. Il y a bien d'autres filles.

— Quel satané gaillard tu es ! dit Nazarka. Tu aurais dû essayer Marianka, la fille du khoroujni ! N'a-t-elle pas d'amant ? »

Lucas fronça les sourcils.

« Pourquoi Marianka ?... elle ne vaut pas mieux qu'une autre.

— Oui-da ! essaye !

— Voilà une idée ! on dirait qu'il y a peu de filles à la stanitsa. »

Lucas se remit à siffler et avançait vers le cordon, arrachant les feuilles des branches sur son passage. Il s'arrêta devant un mince arbrisseau droit et dénudé, tira son couteau et le coupa.

« Cela me fera une fameuse baguette pour mon fusil », dit-il, en fendant l'air de la tige coupée.

Les Cosaques soupaient assis à terre dans le vestibule de la cabane, autour d'une table basse tatare. Ils se demandaient qui irait cette nuit au secret.

« Qui donc est de service aujourd'hui ? cria l'un d'eux à l'ouriadnik, par la porte entrebâillée.

— Le tour de qui est-ce ? répondit l'ouriadnik de l'autre chambre ; Bourlak y a été ; Thomouchkine de même, ajouta-t-il d'une voix incertaine. Lucas n'ira-t-il pas avec Nazarka ? Puis Ergouchow, qui, j'espère, a assez cuvé son vin.

— Il paraît que toi, tu n'es pas bien réveillé ! dit Nazarka à voix basse.

Les Cosaques se mirent à rire.

Ergouchow était le Cosaque enivré qui dormait à la porte de l'izba ; il venait de s'éveiller et entra en se frottant les yeux.

Loukachka se leva et examina son fusil.

« Soupez et partez vite », dit l'ouriadnik ; et, sans attendre l'assentiment des Cosaques, il ferma brusquement la porte, comptant peu sur la soumission de ses subalternes.

« Si je n'avais pas d'ordre précis, je n'aurais envoyé personne, mais le centenaire peut survenir, et puis on dit que huit Abreks ont passé l'eau.

— Eh bien ? dit le faut partir, dit Ergouchow, il n'y a pas de temps à perdre ; le service l'exige, partons ! »

Lucas tenait de ses deux mains un morceau de faisán et regardait tantôt Nazarka, tantôt le chef, riant sous cape de ce qui se passait. Les Cosaques se préparaient à partir, quand Jérôchka, après avoir vainement épié jusqu'à la nuit une proie imaginaire sur la tchinara, entra dans le vestibule obscur. Sa grosse voix de basse vibra comme une cloche et couvrit les autres voix.

« Enfants, dit-il, je vais avec vous ; vous ferez la chasse aux Abreks, et moi aux sangliers. »

Monter la garde de nuit à un endroit secret pour épier l'ennemi.

(A suivre)

Mosquée

Mosquée Al-Quaraouiyyine de Fès

Une œuvre pieuse pour mériter la bénédiction de Dieu

La mosquée Al Quaraouiyyine de Fès, Al Quaraouiyyine en arabe (littéralement "la mosquée des Kairouanais") est une des plus importantes mosquées du Maroc. Sa construction débute en 857 à Fès, sous le règne de la Dynastie Idrisside.

C'est une femme, héritière d'un riche kairouanais, Oum Al Banine Fatima Al Fihriya, qui est à l'origine de sa fondation. Tout au long des siècles, la mosquée voit son architecture évoluer et s'agrandir.

Elle devient, du Xe au XIIe siècles, un important Centre d'enseignement et une des premières universités au monde.

Au XIIe siècle, toute une série de noms parmi les plus grands vont être associés d'une manière ou d'une autre à la Quaraouiyyine : les grands précurseurs du soufisme, tels Ibn Hrizim, Abou Madyane, Abdeslam Ben Mehich Alami, les philosophes Avenpace et Averroès, le géographe Al Idrissi mais aussi Maimonide et Ibn Khaldoun pour ne citer que ceux-là.

L'Emir Yahya ben Muhammad fut proclamé souverain le jour de la mort de son frère Aly et marcha dans la voie de ses prédécesseurs. Sous son règne, la population de Fès s'accrut considérablement et la ville fut bientôt insuffisante. C'est à cette époque que fut bâtie la Mosquée Al Quaraouiyyine. L'emplacement était un terrain nu, contenant du gypse et clairsemé de quelques arbres ; il appartenait à un homme de Houara qui avait amené d'Afrique avec lui son épouse, sa sœur et sa fille.



Cette dernière appelée Fatima et surnommée Oum Al Banine (la mère des deux fils) fut une femme vertueuse et sainte. A la mort de ses parents, elle hérita de biens importants et voulut les consacrer à une œuvre pieuse pour mériter la bénédiction de Dieu.

Fatima crut atteindre ce but en bâtissant une Mosquée espérant être récompensée par Dieu.

Elle acheta l'emplacement de la Mosquée Quaraouiyyine dont elle jeta les fondements le premier samedi du mois de Ramadan, en l'an 245. Les murs furent bâtis en tabiah et en hedden que l'on extrayait au fur et à mesure d'une carrière située dans cette zone. Cette Mosquée fut entièrement bâtie avec des matériaux de son propre sol.

La sainte femme jeûna tout le temps que durèrent les travaux et lorsqu'ils furent achevés, elle remercia Dieu pour l'avoir aidée à accomplir cette bonne oeuvre. La Mosquée bâtie par Fatima avait quatre belathat, une petite cour, un meherab. Son minaret était peu élevé et construit sur l'Aneza du côté du sud.

La mosquée compte 270 colonnes formant 16 nefs de 21 arcs chacune. Chaque nef contient 4 rangées de 210 fidèles, soit 840. Ce qui donne pour les 16 nefs 13440. Ajoutons à cela 160 fidèles qui se placent au besoin devant les colonnes; 2700 peuvent trouver place dans la cour et 6000 dans la galerie, les vestibules et les seuils des portes, de façon que 22700 fidèles peuvent faire la prière ensemble.

Recettes

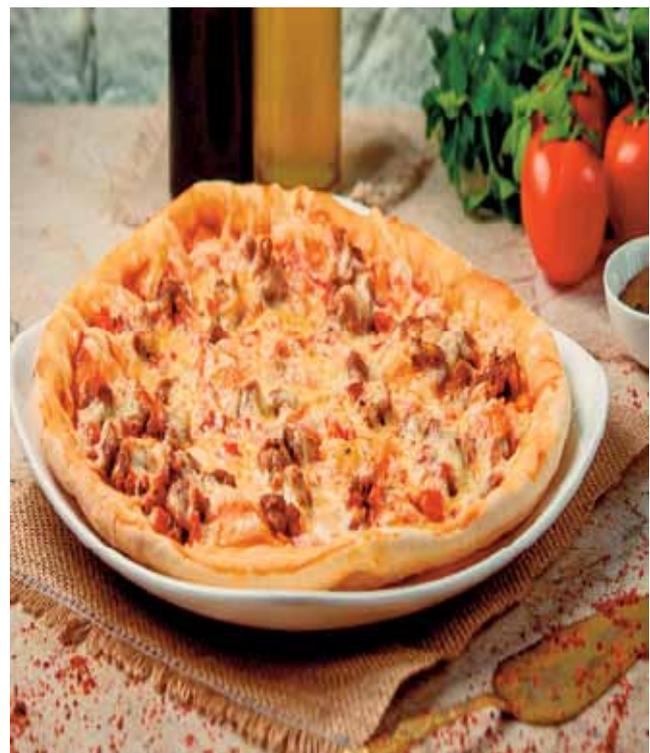
Pizza Manhattan

Ingrédients :

Pâte à pizza
Sauce tomate
Boeuf haché (400g)
Tomates
Poivron jaune
Gruyère râpé
Oignons
Crème fraîche épaisse
Persil
Beurre
Huile d'olive

Préparation :

Faites préchauffer le four à 210°C.
Éplucher et couper 3 oignons, les émincer.
Couper le poivron en fines lamelles.
Faire dorer les oignons et le poivron quelques minutes à la poêle. Mettre de côté.
Faire cuire la viande hachée dans du beurre, ajouter 3 cuillères à soupe de crème.
Laisser réduire un peu, saler, poivrer.
Étaler la pâte, napper de sauce tomate et ajouter quelques rondelles de tomates fraîches.
Disposer ensuite la viande, recouvrir d'oignons et de poivron.
Parsemer de persil haché et de gruyère râpé.
Enfourner et laisser cuire jusqu'à ce que la pâte soit cuite.



La justice britannique a tranché

Ed Sheeran n'a pas commis de plagiat pour "Shape of You"

La star britannique de la pop Ed Sheeran n'a pas commis de plagiat pour son méga-hit "Shape of You", un des titres les plus écoutés au monde, a conclu mercredi la Haute Cour de Londres, déboutant deux auteurs-compositeurs.

Ed Sheeran, 31 ans, s'était déplacé lui-même au tribunal pour se défendre dans cette affaire qu'il a jugée emblématique de pratiques abusives qui minent l'industrie musicale.

Le juge Antony Zacaroli lui a donné raison: il n'a pas copié, ni "délibérément", ni "inconsciemment", une partie de la mélodie de la chanson "Oh Why" (2015) de Sami Chokri et Ross O'Donoghue pour son tube planétaire.

"Shape of You", titre le plus vendu au monde en 2017, affiche aussi 3 milliards d'écoutes sur Spotify et presque 6 milliards de vues sur YouTube. Il a valu un Grammy à l'artiste.

Selon le juge, il y a des "similarités évidentes" entre les deux chansons, avec une mélodie issue notamment de la gamme pentatonique mineure comme "d'innombrables chansons de la pop, rock, folk et blues", mais aussi des "différences importantes".

Les deux phrases mélodiques "jouent des rôles très différents dans leurs chansons respectives", a-t-il ajouté.

Se disant "heureux" de l'issue du procès, la star a regretté sur Instagram que "des requêtes comme celle-ci deviennent trop habituelles", avec l'objectif d'obtenir un accord financier même si elles sont "infondées".

"C'est vraiment dommageable pour la composition musicale", a-t-il ajouté, ajoutant que "des coïncidences arrivent forcément" au vu du nombre



limité de notes disponibles pour l'énorme quantité de chansons produites dans le monde.

"J'espère que nous pouvons tous retourner à l'écriture de chansons plutôt que de devoir prouver que nous savons les écrire", a-t-il conclu.

Lors du procès, qui avait duré une dizaine de jours en mars, les deux titres avaient été diffusés - ainsi que, par erreur, un extrait d'un de ses morceaux inédits.

Ed Sheeran avait alors démenti "emprunter" des idées de compositeurs peu connus, alors que l'avocat des plaignants, tout en reconnaissant son "génie", l'avait accusé d'être "une pie", en référence à l'oiseau qui est parfois accusé d'être voleur.

"Il emprunte des idées et les jette dans ses chansons, parfois il le reconnaît, parfois pas", avait-il affirmé: cela

"dépend de qui vous êtes et s'il pense qu'il peut le faire en toute impunité".

Sami Chokri, connu sous le nom d'artiste Sami Switch, avait lui dit avoir été "choqué" quand il avait entendu pour la première fois "Shape of You" à la radio. Ed Sheeran et ses co-auteurs Steven McCutcheon et John McDaid avaient saisi en mai 2018 la Haute Cour pour que celle-ci reconnaisse qu'il n'y avait pas eu d'infraction aux droits d'auteur.

Deux mois plus tard, en juillet, MM. Chokri et O'Donoghue avaient à leur tour entamé une procédure judiciaire contre eux.

Le versement des droits d'auteur liés à "Shape of You", estimés à 20 millions de livres sterling (24 millions d'euros au taux actuel), avaient été suspendus par l'organisme de gestion collective PRS.

En 2017, Ed Sheeran a aussi été l'artiste qui a vendu le plus d'albums au monde, selon la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI), avec son troisième album "Divide" qui inclut le single "Shape of You".

Ce n'est pas la première fois que l'artiste est poursuivi pour plagiat. Aux Etats-Unis, les héritiers de la légende soul Marvin Gaye l'ont accusé de s'être un peu trop inspiré de "Let's Get It On" pour son hit "Thinking Out Loud".

Il était aussi parvenu à un accord financier aux Etats-Unis avec des auteurs qui lui reprochaient d'avoir plagié leur chanson "Amazing" pour son titre "Photograph". Le juge britannique a souligné qu'il n'y avait dans cette affaire aucune reconnaissance de responsabilité.

"Elvis" en avant-première mondiale à Cannes

Une touche de rockabilly: le Festival de Cannes a annoncé mardi que le biopic très attendu "Elvis", sur la légende de la musique américaine, serait présenté en avant-première mondiale sur la Croisette lors de sa 75e édition en mai.

Les interprètes, Austin Butler, dans le rôle de la légende du rock and roll, Olivia DeJonge dans le rôle de son épouse Priscilla, et Tom Hanks dans celui de son impresario, le colonel Tom Parker, sont attendus à Cannes, ainsi que le réalisateur australien, Baz Luhrmann.

Ce nouveau biopic rock, un genre qui a fait florès ces dernières années, de Joaquin Phoenix en Johnny Cash ("Walk the Line", 2006) à Rami Malek obtenant l'Oscar en 2019 pour son interprétation de Freddie Mercury dans "Bohemian Rhapsody", doit sortir le 24 juin aux Etats-Unis et deux jours après dans le reste du monde.

Le biopic retrace la vie et l'oeuvre d'Elvis Presley sur deux décennies, depuis son accession à la célébrité jusqu'à l'obtention "de son

statut de star sans précédent, tandis que l'Amérique est traversée par des bouleversements socioculturels majeurs et perd son innocence", selon un communiqué du Festival.

Baz Luhrmann est un habitué de Cannes: il est le seul réalisateur à avoir présenté "deux longs métrages en ouverture de la manifestation avec +Moulin Rouge !+ en 2001, sélectionné en compétition, et +Gatsby le Magnifique+ en 2013", poursuit-il.

Le plus important des festivals mondiaux de cinéma doit dévoiler sa sélection officielle le 14 avril, dont la liste des films en lice pour succéder à la Palme d'Or 2021, "Titane" de Julia Ducournau.

A un mois des festivités (17 au 28 mai), très peu d'informations ont filtré sur cette 75e édition. Ni la composition du jury, ni le film d'ouverture ne sont encore connus.

Seule certitude, la présence de Tom Cruise, de retour dans le cockpit pour présenter, 35 ans après, une suite au mythique "Top Gun". "Top Gun Maverick" doit être projeté le 18 mai.



Zineb Mekouar finaliste du Goncourt du premier roman avec "La poule et son cumin"

La romancière marocaine Zineb Mekouar a été sélectionnée parmi les finalistes du Prix Goncourt du premier roman, avec "La poule et son cumin", a annoncé mardi l'Académie Goncourt.

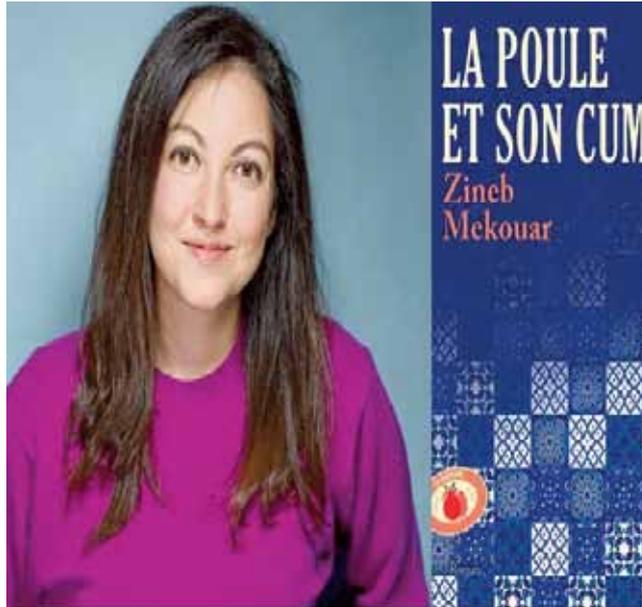
Sorti récemment en France en versions papier et numérique, ce premier roman de Zineb Mekouar est une véritable fresque sur les contrastes de la société marocaine.

Il a été retenu aux côtés de cinq autres finalistes. Il s'agit de "La Tour de Doan Bui", "Les Envoyés" d'Etienne Kern, "La Récitante" d'Eve-Marie des Places, "Qu'est ce que j'irai faire au paradis" de Walid Hajar Rachedi, et "Les Méduses n'ont pas d'oreilles" d'Adèle Rosenfeld.

Paru aux éditions JC Lattès, collection La Grenade, qui révèlent des voix nouvelles de France et d'ailleurs, le roman de Zineb Mekouar relate le destin de deux jeunes Marocaines radicalement opposées : Kenza et Fatiha. La première issue d'une famille riche poursuit des études à sciences Po-Paris. Elle décide de rentrer à Casablanca et reprend contact avec Fatiha, la fille de sa nourrice et son amie d'enfance. Célibataire, cette dernière est tombée enceinte dans une société conservatrice qui interdit l'avortement.

Par les récits croisés de Kenza et Fatiha, Zineb Mekouar entremêle les destinées de deux héroïnes entre soumission et transgression. Dans cette grande fresque, leurs blessures et leurs drames épousent les clivages politiques et sociaux du Maroc contemporain.

Le roman traite de l'amitié, mais "c'est beaucoup plus profond". Il permet de voir des femmes de classes opposées, comment elles grandissent et comment elles évoluent quel que soit le milieu et malgré des lois qui peuvent parfois être rétrogrades. Bref, un roman sur l'émancipation des femmes, tel que le revendique haut et fort



Zineb Mekouar.

L'intrigue se déroule en 2011, un moment charnière de l'histoire du Maroc contemporain, mais aussi un moment où fut publiée la fameuse circulaire Guéant en France, celle qui obligea plusieurs étudiants étrangers à quitter la France du jour au lendemain. Les premiers touchés furent les Marocains parce que c'est la première communauté étudiante en France.

D'ailleurs, dans une partie du roman, il est question des relations entre le Maroc et la France.

Zineb Mekouar est née à Casablanca en 1991. Elle vit à Paris depuis 2009. Après des études à Science Po et HEC Paris, elle a exercé dans le conseil en stratégie puis a été responsable des affaires publiques dans un incubateur de start-up.

Les académiciens du Goncourt ont également annoncé les finalistes de la nouvelle, de la biographie Edmond-Charles-Roux, dont les lauréats seront proclamés le 10 mai ainsi que le Goncourt de la poésie Robert Sabatier couronnant l'ensemble d'une oeuvre.

Bouillon de culture

Cinéma

L'Institut français du Maroc (IFM) consacre sa programmation cinématographique, pendant le mois sacré de Ramadan, au patrimoine marocain des années 70 et 80 avec quatre films cultes.

Ce cycle invite à revoir certaines œuvres et à échanger autour de cette période artistique prolifique avec notamment "Une porte sur le ciel" de Farida Benlyazid (1988), "De quelques événements sans signification" de Mostapha Derkaoui (1974), "Mirage" d'Ahmed Bouanani (1979) et "Wechma" de Hamid Bénani (1970).

Aïssawa

La Fondation Al Mada Villa des arts de Rabat organise le 15 avril (à partir de 22 h) une soirée de la troupe Aïssawa des confrères Aïssawi pour une ambiance de chant spirituel.

Musique

La pianiste belge au toucher poétique et aux couleurs infinies, Irina Lankova, se produira les 12 et 15 avril au Palm Ballroom du Fairmont Royal Palm Marrakech. L'artiste proposera une sélection très personnelle de pièces courtes et particulièrement éloquentes de Rachmaninov, Schubert, Chopin ou encore Scriabin qui l'accompagnent depuis sa plus tendre enfance et dans sa vie de concertiste internationale aujourd'hui.

Spectacle

La Fondation HIBA organise durant les soirées ramadaniques (à 22 h), une programmation artistique et culturelle riche et diversifiée.

Le café La Scène de la Fondation abritera, le 09 avril, une soirée spirituelle avec l'artiste Soufiane Guedira, le 12 avril un spectacle one man show avec Mohamed Achour, les 13 et 20 avril, deux rencontres livresques, le 14 avril une soirée slam et le 23 avril une soirée Aïssawa.

Le Maroc, Israël, le Bahreïn et les Emirats arabes unis signent la convention "La Culture et le sport pour la paix"

Le Maroc, Israël, le Bahreïn et les Émirats arabes unis ont signé, récemment, la convention "La Culture et le sport pour la paix", en marge de l'Expo-Dubaï 2020.

Cette convention prévoit le renforcement et l'intensification des concertations avec les trois pays en plus des États-Unis d'Amérique dans le domaine culturel et sportif, conformément à l'accord tripartite signé entre le Maroc, Israël et les États-Unis, indique un communiqué du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication parvenu à la MAP. Cette convention prévoit également le développement de partenariats, la tenue de réunions consultatives et l'échange d'expériences dans le domaine culturel entre les pays concernés, en plus d'organiser conjointement des événements sportifs et culturels, poursuit la même source.

Ladite convention intègre aussi un soutien à l'industrie culturelle et à l'échange d'opportunités et de services entre le Maroc, Israël, le Bahreïn, les Emirats arabes unis et les États-Unis.

La convention a été paraphée par le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed

Mehdi Bensaid, le ministre de la Culture et de la Jeunesse des Emirats arabes unis, Noura Al Kaabi, le ministre de la Jeunesse et des Sports bahreïni, Ayman bin Tawfiq Al Moayyed et le ministre israélien de la Culture et des Sports, Hili Tropper.

Selon la déclaration commune des signataires de cette convention, la signature de celle-ci découle de la prise de conscience des parties prenantes quant à l'importance du rôle de la culture dans la coopération intersectorielle et dans le renforcement des liens entre les peuples à travers la culture et le sport, outre son rôle dans la mise en place d'un climat propice à l'interaction entre les jeunes et à une meilleure compréhension entre eux.

La signature de cet accord s'inscrit également dans le cadre de la dynamique de coopération multiforme dont témoignent les relations entre les pays signataires dans de nombreux domaines, dont la culture et le sport et dans la prise de conscience du rôle qu'ils peuvent jouer dans la réalisation du développement économique comme catalyseur du développement durable.



Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

APITÔIEMENT	AL REVOIR	CHAÎNE AMÉRICAINNE	DE BAS EN HAUT PLANTE	PHILOSOPHE GREC	PIGE GAÎNE	SUPPLÉMENT	SYMBOLE DU LITHIUM	TENTE
ELLE EST À L'OUEST								
UN JOUR OÙ L'AUTRE					LETTRES DE CASTRO	REPÉTITION THALLIUM		
MAMMI-FÈRE OU FRUIT							VIN	
LETTRES DE DIOR		COUP DE Foudre	PASSE EN REVUE NOTE				CALCIUM TOUR DU MONDE	
	ÂGE GRECQUE				TRIOMPHE	ÉCOLE LIBRE	À L'ENVERS COLÈRE	
CRACK ORIGINAL								
			DON DU CIEL DROIT DE PASSAGE			RÉGULIER	EN CATIMINI	VARIANTE DE HÉ
USTENSILE DE CUISINE	EN APARTÉ SONGE			SAC				
SÉLECTIONNE				TRÈS COURT	ÉTAT DES USA CONSPUA			
							ARTICLE	FORME D'ÊTRE
ÉCHELLE EN NOVEMBRE		QUARTIER DE GABES			LUETTE			
INDISPENSABLES								

Solution mots flechés d'hier

FRUIT	COULEUR	ANNALES	M	BOISSON	M	PEU	R	PROFOND	PAROLES	COÛT	BOYANN
BENEFICE	XENON	TUE	EN	TEL	AMO	IRE	GROOM	TOP	AMO		
VARAN	VAGABOND	ALI	INCLUSE	AGIR	BUE	E	NU	NET	NE RIEN		
CREVERAI	NI	DE	SU	GIVRES							

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laiyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130 / 64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017 www.ojd.ma

Et si l'astronomie réduisait son empreinte carbone ?

Des missions spatiales plus "vertes" ? L'observation des étoiles émet une quantité non négligeable de CO₂ et face à l'urgence climatique, les astronomes doivent réduire l'empreinte carbone de leurs infrastructures de recherche, selon une étude qui suscite le débat.

C'est la première fois que des chercheurs tentent d'évaluer la quantité de gaz à effet de serre produite par les 30.000 astronomes et leurs instruments de travail que sont les radiotélescopes terrestres, sondes et rovers envoyés dans l'espace.

Selon de premières conclusions, publiées lundi dans *Nature Astronomy*, l'activité totale de ces instruments, depuis leur mise en fonction, a produit au moins 20,3 millions de tonnes de CO₂, l'équivalent du bilan carbone annuel de l'Estonie ou de la Croatie.

Par astronome, cela représenterait des émissions annuelles de 1,2 million de tonnes.

Une quantité quasi "cinq fois plus élevée" que celle engendrée par les vols aériens des astronomes, lorsqu'ils se déplacent pour raisons professionnelles, souligne l'étude. "La communauté des astronomes discute actuellement de la réduction de l'empreinte carbone liée aux transports, ainsi qu'à l'activité des supercalculateurs", explique à l'AFP Jürgen Knödseder, directeur de recherche CNRS et auteur principal de l'étude. "C'est bien, sauf qu'ils ne voient pas l'éléphant dans la pièce: la question des infrastructures".

Pour évaluer la taille de "l'éléphant", le chercheur a passé au crible 50 missions spatiales et 40 installations d'observation au sol: télescopes Hubble, Max Planck, missions



d'explorations Insight (Mars), sonde Rosetta (comète "Tchouri"), Très grand télescope (VLT) au Chili...

Il aurait fallu idéalement tenir compte des matériaux de construction, des coûts d'exploitation, de la consommation d'électricité... Mais ces données étaient souvent indisponibles, parfois par manque de transparence de la part des agences spatiales, explique Jürgen Knödseder, qui travaille à l'Institut de recherche en astrophysique et planétologie de Toulouse.

Pour combler ces lacunes, son équipe a fait appel à une méthode développée par l'Ademe (Agence de l'environnement et de

la maîtrise de l'énergie) et l'Association bilan carbone (ABC): celle dite des ratios monétaires, selon laquelle les émissions de carbone d'une activité sont proportionnelles à son coût et à sa masse.

Ainsi, selon leurs calculs, le télescope spatial James Webb, d'une valeur de 10 milliards de dollars, et le futur radiotélescope géant "Square Kilometer Array", en Afrique du Sud et en Australie, seraient à eux seuls responsables de l'équivalent d'au moins 300.000 tonnes de CO₂.

"Nous devons réfléchir à réduire les gaz à effet de serre de nos infrastructures", affirme Jürgen Knödseder. Et "tout le monde

doit prendre sa part, y compris les astronomes qui ne sont pas dans une tour d'ivoire", a commenté Annie Hughes de l'Institut Max Planck, l'une des auteures de l'étude, lors d'une conférence de presse.

"Je sais que cela peut choquer, mais il faut ralentir la machine si on veut réduire de près de 50% les émissions d'ici 2030", a abondé son collègue astronome Luigi Tibaldo. "Comme toute activité, l'astronomie a une empreinte carbone non négligeable, notre défi est donc de ralentir la construction des infrastructures tout en continuant la recherche d'excellence", a estimé Éric Lagadec, président de la Société française d'astronomie et d'astrophysique, qui n'a pas participé à l'étude.

Mais la méthodologie est très discutée: l'estimation par les ratios monétaires génère une marge d'incertitude élevée (jusqu'à 80%), ce qui peut "entamer la crédibilité des résultats", écrit ainsi Andrew Ross Wilson dans un commentaire publié en marge de l'étude.

"Faute d'avoir le détail de ce qu'une installation consomme, ils ont calculé +au pif+", s'étonne pour sa part l'astrophysicienne Françoise Combes, de l'Observatoire de Paris-PSL. Qui conteste aussi le fait d'avoir divisé le coût global par le nombre d'astronomes: "Quand on construit un observatoire, c'est pour la science, cela bénéficie à des millions de gens ! C'est comme si vous divisiez le coût d'un opéra uniquement par ceux qui y vont", commente la scientifique.

"La méthode est discutable, mais la démarche est une première étape qui a le mérite d'amener une réflexion", conclut Éric Lagadec.

Blagues

*Qu'est-ce qui fait une chute, sans jamais
toucher le sol?*

La température.

+++++++

Pourquoi a-t-elle jeté son réveil par la fenêtre?
Pour voir à quel point le temps passe vite.

+++++++

*Comment appelle-t-on une vache
qui joue du saxophone?*

Une meu-sicienne.

Citations

Une femme qui abandonne
son mari et part avec son amant, elle
ne l'abandonne pas, elle le débarrasse
d'une femme infidèle

(Anonyme)

Ce qu'il y a de scandaleux dans
le scandale, c'est qu'on s'y habitue

Simone de Beauvoir

Mon passe-temps favori,
c'est laisser passer le temps,
avoir du temps, prendre mon temps,
perdre mon temps, vivre
à contretemps.

Françoise Sagan

« STE EL KHOUZAMA BISC » SARL AU "DISSOLUTION"
 I) Aux termes du PVAGE en date du 04/03/2022, les associés de la Sté dite: «EL KHOUZAMA BISC S.A.R.L AU » ont décidé de:
 • Prononcer la dissolution anticipée de la sté à compter de ce jour.
 • Nommer en qualité de liquidateur Mr. MOHAMED EL HAMMOUCHI, CIN N° R147415. Fixer le siège de la liquidation à 03 RUE LA-GOUIRA HAY 02 BENI BOUAYACH Al-Hoceima.

II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T.P.I d'Al-Hoceima, le 05/04/2022 Sous le N° 99.
 POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 2650/PA
 ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE ZAGORA
 CERCLE DE AGDZ
 CAIDAT DE TANSSIFTE
 COMMUNE DE TANSSIFTE
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2022

(Séance Publique)
 Le lundi 9 mai à 10 heures, Il Sera Procédé au Bureau de Monsieur le Président de la Commune Territoriale de tanssifte à l'Ouverture des Plis Relatifs à l'appel d'Offres Ouvert N° 01/2022 , concernant : L'EXPLOITATION PROVISOIRE DES SERVICES DU SOUK HEBDOMADAIRE DE LA COMMUNE TERRITORIALE TANSSIFTE.
 Pour une Période d'une Année.
 Les Dossiers d'Appel

d'Offres Peuvent Etre Retirés au Bureau d'Ordre de la Commune Territoriale ou de le Télécharger du Portail des Marchés Publics. www.marchespublics.gov.ma
 * l'estimation de la base de l'exploitation provisoire des services du souk hebdomadaire de la commune territoriale tanssifte est fixé à: 300.000,00 Dirhams (trois Cent Mille dirhams).
 * Le Cautionnement Provisoire est Fixé à la Somme de 10.000,00 Dirhams (Dix Mille dirhams)

*Le Contenu, la Prestation ainsi que le Dépôt des Dossiers des Concurrents Doivent Etre Conformés aux Dispositions des Articles 27-28- 29 et 31 du Décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434(20 Mars 2013) relatif aux Marchés Publics, tel qui l'a été complété et modifié.
 Les Concurrents Peuvent :
 - Soit Déposer contre Recepté leurs Plis au Bureau d'Ordre de la Commune Territoriale Tanssifte.
 - Soit les Envoyer par

Courrier Recommandé avec Accusé de Réception au Nom de Monsieur Le Président de la Commune.
 - Soit les Remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au Début de la Séance et avant l'Ouverture des Plis.
 - Soit les déposer par Voie Electronique dans le Portail des Marchés Publics Les Pièces à Fournir sont Celles Prévués par l'Article 25 du Décret N° 2-12-349, précité.
N° 2651/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 du Préscolaire & des Sports
 ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
 REGION RABAT SALE KENITRA
 DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°31/INV/DPSS/2022

Le jeudi 5 Mai 2022 à partir de 10heures 00 min (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE 13 SALLES DE CLASSE PRIMAIRES AUX COMMUNES RURALES MSAADA ET OULED HCINE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE , comme suit:

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Heure d'ouverture des plis
31/INV/DPSS/2022	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE 13 SALLES DE CLASSE PRIMAIRES AUX COMMUNES RURALES MSAADA ET OULED HCINE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	46 800.00 dhs TTC (quarante-six mille huit cent dirhams, 00 centimes TTC)	A partir de dix heures 00 min (10h 00min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés).Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
 -Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 -Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°2652/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 du Préscolaire & des Sports
 ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
 REGION RABAT SALE KENITRA
 DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°32/INV/DPSS/2022

Le jeudi 5 Mai 2022 à partir de 10 heures 20min (10h20min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions assise de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE 16 SALLES DE CLASSE PRIMAIRES AUX COMMUNES DE KCEIBIA, SFAFAA ET BOUMAIZ A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Heure d'ouverture des plis
32/INV/DPSS/2022	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE 16 SALLES DE CLASSE PRIMAIRES AUX COMMUNES DE KCEIBIA, SFAFAA ET BOUMAIZ A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	57 600.00 dhs TTC (cinquante-sept mille six cent dirhams, 00 centimes TTC)	A partir de dix heures 20 min (10h 20min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés).Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
 -Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 -Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°2653/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 du Préscolaire & des Sports
 ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
 REGION RABAT SALE KENITRA
 DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°34/INV/DPSS/2022

Le jeudi 5 Mai 2022 à partir de 11heures00min(11h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions assise de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE MSAADA A LA COMMUNE RURALE DE MSAADA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Heure d'ouverture des plis
34/INV/DPSS/2022	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE MSAADA A LA COMMUNE RURALE DE MSAADA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	14 400.00 dhs TTC (quatorze mille quatre cent dirhams, 00 centimes TTC)	A partir de onze heures 00 min (11h 00min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés).Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
 -Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 -Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°2655/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 du Préscolaire & des Sports
 ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
 REGION RABAT SALE KENITRA
 DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°33/INV/DPSS/2022

Le jeudi 5 Mai 2022 à partir de 10 heures 40min(10h40min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions assise de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE 11 SALLES DE CLASSE PRIMAIRES AUX COMMUNES URBAINE DE SIDI YAHYA GHARB ET RURALES AMER CHAMLIA, OULED BEN HAMMADI ET DAR BELAMRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Heure d'ouverture des plis
33/INV/DPSS/2022	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE 11 SALLES DE CLASSE PRIMAIRES AUX COMMUNES URBAINE DE SIDI YAHYA GHARB ET RURALES AMER CHAMLIA, OULED BEN HAMMADI ET DAR BELAMRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	39 600.00 dhs TTC (trente-neuf mille six cent dirhams, 00 centimes TTC)	A partir de dix heures 40 min (10h 40min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés).Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
 -Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 -Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°2654/PA

« AUDIMAK CONSULTING »
CABINET D'EXPERTISE
COMPTABLE, CONSEIL
JURIDIQUE FISCAL ET
FONCIER

Projets Personnalisés Clés en Main P.P.C.M SARL AU Aux termes d'un acte SSP en date du 25 Mars 2022 à Casablanca, le gérant unique de la société « PROJETS PERSONNALISÉS CLES EN MAIN P.P.C.M SARL AU », société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de HUIT CENT MILLE DIRHAMS (800.000,00 DHS), sise à 34, Rue Charam Cheikh Immeuble Espace Palmier Palmier APPT 15 Casablanca, a décidé ce qui suit :
1- Démission de Mr. El Hannach Mostapha de la gestion courante
Mr. El Hannach Mostapha démissionne de la gérance courante de la société « PROJETS PERSONNALISÉS CLES EN MAIN

P.P.C.M SARL AU »
2- Nomination d'un nouveau gérant externe à la société « Mme Balhou Hayat » et fixation de ses pouvoirs.
3- Pouvoirs spéciaux et questions diverses.
Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca, le 31 Mars 2022 sous le numéro 819858 au registre de commerce N° 69329.

N° 2662/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE DE BENI MELLAL
CERCLE D'EL KSIBA
CAJDAT DE TAGHZIRT
COMMUNE TERRITORIALE DE TANOGHA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N : 03 /2022
Le 05/05/2022 à -11-h 00, il sera procédé, au bureau

de monsieur le président du conseil communal de TANOGHA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : l'affermage du souk hebdomadaire de la commune Territoriale de Tanogha – province de Beni Mellal.
Pour une durée de 7 mois et 26 jours allant du 06/05/2022 jusqu'au 31/12/2022
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des recettes de la C.R TANOGHA, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : SEIZE MILLE DHS (16.000,00dh)
L'estimation de l'ordre de (90 000.00) Dhs QUATRE VINGT DIX MILLE DHS
Le contenu ainsi que les

présentations des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics .
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récé-

pissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la C. T.TA-NOGHA.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.
-soit déposer leurs offres par voie électronique sur le portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du cahier de charge .

N° 2665/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Pré-scolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°35/INV/DPSS/2022

Le jeudi 5 Mai 2022 à partir de 11heures 20min(10h20min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions assise de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE TADAMONE A LA COMMUNE RURALE DE DAR BEL AMRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Heure d'ouverture des plis
35/INV/DPSS/2022	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE TADAMONE A LA COMMUNE RURALE DE DAR BEL AMRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	14 400.00 dhs TTC (quatorze mille quatre cent dirhams, 00 centimes TTC)	A partir de onze heures 20 min (11h 20min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés).Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°2666/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF

J'ai porté à la connaissance de tous les concurrents que l'appel d'offres ouvert n°5/2022-INDH du 26/04 /2022 à 10h relatif aux :

- * TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE EDUCATIF ET QUALIFICATIF POUR LES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP A INCHADEN CT INCHADEN - PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA -

publie au quotidien n° 9581 du 01/04/2022 a majeure une certificat de qualification et de classification, à lire :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	4	A2

N°2669/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Pré-scolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°36/INV/DPSS/2022

Le jeudi 5 Mai 2022 à partir de 11heures 40min(11h40min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions assise de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE AL WIFAK A LA COMMUNE RURALE OULED BEN HAMMADI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Heure d'ouverture des plis
36/INV/DPSS/2022	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE AL WIFAK A LA COMMUNE RURALE OULED BEN HAMMADI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	25 200.00 dhs TTC (vingt cinq mille deux cent dirhams, 00 centimes TTC)	A partir de onze heures 40 min (11h 40min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés).Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°2667/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
CONSEIL PROVINCIAL DE TIZNIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 08/2022/ B.P

Le jeudi 05 Mai 2022 à 11 heures 00 mn, il sera procédé dans la salle du réunion du Conseil provincial de Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur Travaux de construction d'une piscine au complexe sportif de la commune Arbaa Resmouka, Province de Tiznit (lot gros œuvres).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au service des Affaires financières et administrative et moyens généraux (Bureau des marchés) de la Province de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8.000,00 dh (Huit mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 459 672,00 dhs (Quatre cent cinquante-neuf mille six cent soixante-deux dirhams et 00 cts).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Préciété
- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au service des Affaires financières et administrative et moyens généraux (Bureau des marchés) du Conseil Provincial de Tiznit
- soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

Le dossier technique doit comprendre :

- Copie légalisée du certificat de qualification et de classification de l'entreprise :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION
A	A3	5

N.B Ce Certificat tient lieu du dossier technique

- les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 09 du règlement de consultation

N°2668/PA

Constitution de la société KANCLIM SARL AU
Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : Société KANCLIM S.A.R.L A.U
Objet :
• Froid et Climatisation (installation, réparation et maintenance);
• Travaux divers ou construction ;
• Négociant.
Durée : 99 ans
Siège social : 398 LOTIS JANNAN SAFI.
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 de dirhams ; il est divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune entièrement libérées en numéraire attribués par : Mr. KANDI YOUNES 1000 PARTS
La gérance est accordée à Mr. KANDI YOUNES.
Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
Le N° du registre du commerce : 12679 du 28 Mars 2022.

N° 2670/PA

Constitution de la société FRIGO TANWIR SARL AU
Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : Société FRIGO TANWIR S.A.R.L A.U
Objet :
• L'achat et la vente des agrumes, des fruits et légumes et autres produits réservés au marché intérieur ;
• Le conditionnement, la transformation et la commercialisation des produits ;
• Le stockage sous froid des végétaux, des produits d'origine végétale, d'origine animale, des produits de la mer et tout autre produit tant pour son propre compte que pour le compte de tiers.
Durée : 99 ans
Siège social : DR LAMHARAT GOURAANI SAFI.
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 de dirhams ; il est divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune entièrement libérées en numéraire attribués par : Mr. CHOUKAIRI MOHAMMED 1000 PARTS
La gérance est accordée à Mme BENSADK ME-RYAM.
Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
Le N° du registre du commerce : 12677 du 28 Mars 2022.

N° 2671PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution d'une S.A.R.L.
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/03/2022. IL a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " BKIS BENMAHJOUB " S.A.R.L.
Siège Social : N° 7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1

BOUZNKA.
Associés :
- Mr. BOUKHAL KHALID, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 Parts Sociales.
- Mr. BOUKHAL IMAD, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 Parts sociales.
Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. BOUKHAL KHALID.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°195 RC N°7497.

N° 2672/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution d'une S.A.R.L.
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/03/2022. IL a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " ORIGINAL DETERGENT " S.A.R.L.
Siège Social : RDC 115-01 LOT SALIM BOUZNKA.
Associés :
- Mr. EL MAIMOUNI SALAH, apporteur en numéraire 33 300,00 DHS soit 333 Parts Sociales.
- Mr. ABDELAZIZ SAASSAA, apporteur en numéraire 33 300,00 DHS soit 333 Parts sociales.
- Mme. DOUGHMI ATIKA, apporteur en numéraire 33 400,00 DHS soit 334 Parts sociales.
Objet :
- PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE NETTOYAGE
- FABRICATION DES PRODUITS D'EMBALLAGE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. EL MAIMOUNI SALAH ET Mr ABDELAZIZ SAASSAA ET Mme. DOUGHMI ATIKA.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°193 RC N°7493.

N° 2673/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution d'une S.A.R.L.
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/03/2022. IL a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " OZA IMMOBILIER " S.A.R.L.
Siège Social: N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNKA.
Associés :
- Mr. BELASRI LARBI, apporteur en numéraire 33

300.00 DHS soit 333 Parts Sociales.
- Mr. EL AMRANI SIDI ZAKARIA, apporteur en numéraire 33 300,00 DHS soit 333 Parts sociales.
- Mr. EL AMRANI SIDI MOHAMMED, apporteur en numéraire 33 400,00 DHS soit 334 Parts sociales.
Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. BELASRI LARBI
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°194 RC N°7495.

N° 2674/PA

ASSOCIATION DES ŒUVRES SOCIALES DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE D'AZILAL
N° 01/2022
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2022
Le 30 Avril 2022 à 11h, il sera procédé, dans le bureau d'Association des œuvres sociales des fonctionnaires et agents du ministre de l'intérieur à Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :
Construction d'une piscine au centre d'accueil d'Azilal, Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'Association des œuvres sociales des fonctionnaires et agents du ministre de l'intérieur au Secrétariat Général de la Province d'Azilal au siège du Secrétariat Général de la Province.
Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille Dirhams, 00 Cts (30.000,00 DH).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent soixante six mille dirhams, 00 Cts (1 166 000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'Association des œuvres sociales des fonctionnaires et agents du ministre de l'intérieur au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2675/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DE OUARZAZATE PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/FDR/2022
Le 10 Mai 2022 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT A L'UNITE SCOLAIRE TALMASLA A LA COMMUNE DE TARMIGTE PROVINCE D'OUARZAZATE. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat

Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 9.000,00 dhs (Neuf Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 369.372,00 dhs (Trois Cent Soixante-Neuf Mille Trois Cent Soixante-Douze Dirhams 00cts).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux

marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate via a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2676/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

Objet : Travaux de maintenance du réseau routier relevant du service de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de Rhamna -Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2022 OUVERTURE DES PLS LE 10/05/2022

Le 10/05/2022 à 10h 30 (Dix Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna (Bengueir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de maintenance du réseau routier relevant du service de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de Rhamna -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt-neuf Mille Six Cent Dirhams (29 600,0 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Neuf Cent Soixante Et Onze Mille Huit Cent Quarante Dirhams (1 971 840,00 Dhs) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 , 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Un dossier technique comprenant :

1. Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE MINIMALE
B	B1, B3 et B6	4

2. Pour les concurrents non installés au Maroc :

- a Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
- b Les attestations de réalisation des prestations similaires ou leurs copies certifiées conforme à l'original délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté lesdites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.

N°2677/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
SOUS-DIRECTION
RÉGIONALE
ALHOCEIMA
 Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°05/SDRALH/2022
 Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, les coopératives, L'union de coopératives et l'autoentrepreneur
 Le10/05/2022 à 10 h00 min, il sera procédé, dans le siège de la Sous-direction régionale d'Al-Hoceima à la Cour d'appel d'Al-Hoceima Avenue Palestine Al-Hoceima, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre des prix ayant pour objet :ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU, PAPERIE ET PRODUITS D'IMPRESSION POUR LA CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE D'ALHOCEIMA. (Lot Unique)
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du budget et d'équipement de la sous-direction régionale sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000.00dhs (Cinq Mille Dirhams).
 L'estimation des couts des fournitures établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme :300004.83dhs TTC(Trois Cent Mille quatre-vingt-trois Centimes)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349du 8 jourmada I 1434 (20mars 2013) relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 • Soit les déposer contre récépissé leurs plus dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.
 • Soit effectuer le dépôt des plus par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les échantillons exigés par l'article 13 du règlement de consultation doivent être déposés au bureau du budget et d'équipement de la sous-direction régionale sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, et ce avant16h30du jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plus.
 Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation
N° 2678/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
SOUS-DIRECTION
RÉGIONALE
ALHOCEIMA
 Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°06/SDRALH/2022
 Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, les coopératives, L'union de coopératives et l'autoentrepreneur
 Le10/05/2022 à 11 h00 min, il sera procédé, dans le siège de la Sous-direction régionale d'Al-Hoceima sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima Avenue Palestine Al-Hoceima, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre des prix ayant pour objet : L'ACHAT DES IMPRIMES, DOSSIERS, ENVELOPPES & REGISTRES POUR LA CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE DE LA COUR D'APPEL D'ALHOCEIMA. (Lot Unique)
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du budget et des marchés à la sous-direction régionale sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000.00dhs (Cinq Mille Dirhams).
 L'estimation des couts des fournitures établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme 250 211.00 Dhs TTC(Deux Cent Cinquante Mille Deux Cent Onze Dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349du 8 jourmada I 1434 (20mars 2013) relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 • Soit les déposer contre récépissé leurs plus dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.
 • Soit effectuer le dépôt des plus par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation
N° 2679/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE

DE LA CULTURE
ET DE LA
COMMUNICATION
DÉPARTEMENT
DE LA JEUNESSE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 08/2022
 Le 26 Mai 2022 à 10 heures 30 mn , Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication - Département de la jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet l'achat de matériel literie et couchage destiné aux colonies de vacances en deux lots
 - Lot N° 1 : Achat de matériel de literie destiné aux colonies de vacances.
 - Lot N° 2 : Achat de matériel de Couchage destiné aux colonies de vacances.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 - Le cautionnement provisoire est fixé à :
 - lot n° 1 : 50.000,00 DH (cinquante mille dirhams).
 - lot n° 2 : 100.000,00 DH (cent mille dirhams).
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :
 - Lot N°1: (14.269.200,00Dirhams T.T.C) quatorze million deux cent soixante-neuf mille deux cent dirhams TTC
 - Lot N°2: 19.498.200,00 DH TTC (dix-neuf million quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent dirhams Toutes Taxes Comprises).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 a - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés du département de la jeunesse;
 b - Soit déposer contre récépissé leurs plus au service précité.
 c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.
 d- soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
 • Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Magasin du complexe Moulay Rachid de la jeunesse et de l'enfance à Bouznika au plus tard le 25 Mai 2022 avant 16 H.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement

de la consultation.
N° 2680/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE
DE LA CULTURE
ET DE LA
COMMUNICATION
DÉPARTEMENT
DE LA JEUNESSE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 09 /2022
 Le 26 Mai 2022 à 14 heures 30 mn , Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : ACHAT DE MATERIEL AUDIO-VISUEL DESTINES AUX MAISONS DE JEUNES RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'ENFANCE ET DES AFFAIRES FEMINIENNES -LOT UNIQUE.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 Le cautionnement provisoire est fixé à : 80 000,00 (Quatre-vingt mille dirhams).
 L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5 670 000.00 dhs TTC (Cinq millions six cent soixante-dix mille dirhams T.T.C) .
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 a - Soit déposer contre récépissé leurs plus au service des marchés du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication-Département de la Jeunesse ;
 b - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
 c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.
 d- soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
 • Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat, au plus tard le 25 Mai 2022 avant 16 H.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article « 4 » du règlement de la consultation.
N° 2681/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE

DE LA CULTURE
ET DE LA
COMMUNICATION
DÉPARTEMENT
DE LA JEUNESSE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 10/2022
 Le 27 Mai 2022 à 10 heures 30 mn , Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : ACHAT DE MATERIEL DE MUSIQUE DESTINES AUX MAISONS DE JEUNES RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'ENFANCE ET DES AFFAIRES FEMINIENNES LOT UNIQUE.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés du ministère de la jeunesse de la culture et de la communication Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 Le cautionnement provisoire est fixé à 60 000,00 (soixante mille dirhams).
 L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :2.927.820,00 DHS TTC (deux million neuf cent vingt-sept mille huit cent vingt dirhams T.T.C)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 a - Soit déposer contre récépissé leurs plus au service des marchés du Ministère de la Jeunesse
 b - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
 c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.
 d- soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
 • Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat, au plus tard le 26 Mai 2022 avant 16 H.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article « 4 » du règlement de la consultation.
N° 2682/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE
DE LA CULTURE
ET DE LA
COMMUNICATION
DÉPARTEMENT
DE LA JEUNESSE

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 13/2022
 Le 27 Mai 2022 à 14 heures 30 mn , Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU DESTINES AUX MAISONS DE JEUNES RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'ENFANCE ET DES AFFAIRES FEMINIENNES LOT UNIQUE
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés du Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 Le cautionnement provisoire est fixé à : 180 000,00 (Cent quatre-vingt mille dirhams).
 L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 19 294 800,00 dhs TTC (Dix-neuf millions deux quatre-vingt-quatorze mille huit cent dirhams ttc).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 a - Soit déposer contre récépissé leurs plus au service des marchés du Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication- Département de la Jeunesse ;
 b - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
 c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.
 d- soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
 • Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat, au plus tard le 26 Mai 2022 avant 16 H.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article « 4 » du règlement de la consultation.
N° 2683/PA

**** CABINET « CENTURY CO » ****
 Par le Procès-Verbal de l'A.G. Edu 10 Mars 2022 enregistré le 21 Mars 2022 sous - RE2022 00207151360 - OR15680/2022, les associés de la société « GLACIERE DE SOUSS » -SARL- immatriculée au Registre de Commerce sous le 392133, ont décidé des modifications suivantes :
 • La Cession par la Sté « SALAM 2E » -SARL- de la totalité de ses parts sociales, soit 450 parts sociales lui appartenant dans la Société « GLACIERE DE SOUSS » -SARL- à la Société « CHRISTOPHE ICE » -SARL AU-qui devient associée unique de la société « GLACIERE DE SOUSS » -SARL-
 • La démission du gérant unique (Mr AIT MIK KAMAL) de sa fonction de gérant Unique de la Société « GLACIERE DE SOUSS » -SARL-
 • La nomination d'un nouveau gérant unique de la Société « GLACIERE DE SOUSS » -SARL-en la personne de Mr AFAJJAQUE IDER titulaire de la C.I.N n° JE190175 qui -désormais- signera seul pour engager la société.
 • Modification des articles « 1 » et « 14 » des statuts de constitution.
 Dépôt légal effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 06 Avril 2022 sous le n° 820350.
N° 2684/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMMEDIA
COMMUNE
AIN HARROUDA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
ET TRAVAUX
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DES PRIX
N° : 07 /2022
 Le :05/05/2022, à 11heures 00mn il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président de la commune Ain Harrouda/ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 07/2022, relatif à : « ENTRETIEN DES PLAGES A LA COMMUNE AIN HARROUDA ».
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de 5 000.00 Dhs(Cinq mille Dhs TTC)
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : à la somme de 94 886.40Dhs(Quatre-vingt-quatorze mille huit cent quatre-vingt-six dirhams quarante centimes TTC)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Ain Harrouda sis à (Résidence Yasmine, Centre Ain Harrouda, Bd de Palestine, Ain Harrouda- Maroc).
 • Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Soit déposer leurs offres par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.
N° 2685/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMMEDIA
COMMUNE
AIN HARROUDA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
ET TRAVAUX
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DES PRIX
N° : 08 /2022
 Le :05 Mai 2022, à 12heures 00mn il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président de la commune Ain Harrouda/ouverture des plis relatifs à l'appel

d'offres sur offres de prix N° 08/2022, relatif à : « Travaux de signalisation horizontale à la commune Ain Harrouda ».
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de 20 000.00 Dhs(Vingt mille Dhs TTC)
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : à la somme de 410 400.00Dhs(Quatre cent dix mille quatre cent Dhs TTC)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 • Soit, envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Ain Harrouda.
 • Soit les remettre au Prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Soit déposer leurs offres par voie électronique.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.
N° 2686/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Préfecture
de Mohammedia
Commune An Harrouda
Direction des services
Service technique
Bureau des marchés
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DES PRIX
N° :09/2022
 Le 06/05/2022 à 11 h 00 min il sera procédé dans le bureau du président de la commune Ain harrouda à l'ouverture des plis, relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° : 09/2022 relatif à Travaux d'entretien des voies à la commune Ain Harrouda.
 Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au service technique communal, il peut également télécharger à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

le cautionnement provisoire est fixé à Vingt mille (20 000,00) DH
 L'estimation de coût des prestations est fixé à Quatre cent cinquante-sept mille deux cent dirhams TTC(457 200,00 DH) TTC
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25,27, 29 et 31 du décret n° : 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyé, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Ain Harrouda.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation.
N° 2687/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE BOUSKOURA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX

APPEL D'OFFRE OUVERT
N°03/2022/CB/DTC

Le 02/05/2022, à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura au siège de la commune à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

OBJET : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TERRAINS DE SPORTS DE PROXIMITES A LA COMMUNE DE BOUSKOURA PROVINCE NOUACEUR.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : communebouskoura2017@gmail.com
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100 000,00 DH (cent mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1960344.00. DH un million neuf cent soixante mille trois cent quarante-quatre dirhams TTC).
 Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau des marchés publics..
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au bureau du président de la commune au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultations.
 Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont précisées de la façon suivante :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
O- revêtement	2	O2: travaux de revêtements spéciaux.

NB : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévu par le règlement de consultation.
N°2688/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE BOUSKOURA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX
 N°.....D.S/D.T.C

APPEL D'OFFRE OUVERT
N°04/2022/CB/DTC

Le 02/05/2022 à 12 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITE A LAHFAJA. SIS A LA COMMUNE DE BOUSKOURA PROVINCE NOUACEUR..

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : communebouskoura2017@gmail.com
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 80 000,00 DH (quatre-vingt mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1720156.80 DH (un million sept cent vingt mille cent cinquante-six dirhams et 80cts)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultations
 Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont précisées de la façon suivante :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
O- revêtement	3	O2: travaux de revêtements spéciaux.
C-assainissement-conduit	5	C3 : travaux courants de réseaux d'assainissement et ouvrages annexes
A : construction	5	A2 : travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment

NB : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévu par le règlement de consultation.
N°2689/PA

Etude de Maître Mohammed SOUDADI Notaire à Oujda 6, Bd Istiqlal, Résidence Faiza, 2ème Etage. Société «CHALLENGE ADIL IMMOB» S.A.R.L.A.U Capital Social: 500.000,00DHS Siège Social: Douar Merraha Sidi Boutmim Targuist Sidi Boutmim Augmentation de Capital Social de: 100.000,00 DHS à 500.000,00DHS

Aux termes d'un acte notarié en date du: 24/03/2022, Mme OUALD CHAIB Rajae es-qualité de l'associé unique de la Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique dénommée «SOCIÉTÉ CHALLENGE ADIL IMMOB», au capital de Cent Mille Dirhams (100.000,00DHS), et dont le siège est établi à Douar Merraha Sidi Boutmim Targuist Sidi Boutmim, a notamment décidé ce qui suit: *Augmentation de capital social par apport en nature d'un montant de Quatre Cent Mille Dirhams (400.000,00DHS) pour le porter de Cent Mille Dirhams (100.000,00DHS) à Cinq Cent Mille Dirhams (500.000,00DHS), savoir: Apport en Nature Désignation:

I-La totalité de la propriété dite «OUALD CHAIB3», sise à Targuist, Province Alhoceima LIEUT DIT KARISMA consistant en un terrain à bâtir d'une superficie de Quatre Vingt Dix Neuf Centiares (00A99CA), faisant l'objet du titre foncier N°41661/24.

II-La totalité de la propriété dite «OUALD CHAIB3», sise à Targuist, Province Alhoceima LIEUT DIT KARISMA consistant en un terrain à bâtir d'une superficie de Quatre Vingt Dix Neuf Centiares (00A99CA), faisant l'objet du titre foncier N°41662/24

Evaluation: Les apports en nature apportés par Mr Adil OUALD CHAIB étant évalués suite au rapport du commissaire aux apports établie par Mr FATMI Mohammed Amin, en date du: 15/04/2021 à la somme de: Quatre Cent Mille Dirhams (400.000,00DHS). Par suite l'associé a décidé de modifier ainsi qu'il suit l'article 7 relative au capital social qui se trouve libellé comme suit: Article 7 Capital Social: Le capital social est fixé à la somme de: Cinq Cent Mille Dirhams (500.000,00DHS), Divisé en 5000 Parts chacune numérotées de 1 à 5000 et attribuées à l'associé unique comme suit: Mr Adil OUALD CHAIB 5000 Parts. Soit au Total: 5000 Parts. Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de 1er instance de TARGUIST en date du 04/04/2022 sous n° 21. N° 2690/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PREFECTURE DE MOHAMEDIA COMMUNE AIN HARROUDA DIRECTION

DES SERVICES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE N° 10/2022

Le : 06/05/2022 à 12 heure il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la commune AIN HARROUDA ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 10/2022 :

- TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CENTRE DE SANTE AIN HARROUDA : A LACOMMUNE AIN HARROUDA. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : - (TREIZE MILLE DIRHAMS) 13 000,00DH

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 446 364,00 DH TTC (Quatre cent quarante six mille trois cent soixante-quatre dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - soit, envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la commune de Residence Yasmine AIN HARROUDA.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs offres par voie électronique. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

Une visite des lieux sera programmée le : 27/04/2022 à 10 heure 30 mn du matin (Lieu de rencontre bureau des marchés de la commune AIN Harrouda)

N°12/2022/CB/DTC Marche réserve au PME Le, 02/05/2022 à 10 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura au siège de la commune à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

Objet : L'achat de produits pharmaceutiques pour les B.M.H. et les centres hospitaliers

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : commune.bouskoura@yahoo.fr

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 000,00 DH (douze mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 395995,00 DH (trois cent quatre-vingt quinze mille neuf cent quatre-vingt quinze dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Ainsi qu'aux dispositions de la loi n° 53-00 formant charte de la Petite et Moyenne Entreprise (PME) du 23 juillet 2002 et de la décision du Ministère de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 30 octobre 2013 pris pour l'application de l'article 139 du dit règlement des marchés

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés la commune de bouskoura.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.

N° 2692/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU, DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE Direction Régionale de la Météorologie Centre Est à Beni Mellal EN-S-03-03-03 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2022/DRMCE

Le présent Appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives ou une union de coopératives et aux auto-entrepreneurs Le 26/05/2022 à 10h00heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de la Météorologie Centre Est, sise à Hay Laymoune, lotissement Mounjid, n° 15, Béni Mellal, à l'ouver-

ture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 02/2022/DRMCE, pour :

La fourniture, l'installation et la mise en service d'un système automatique de radiosondage pour renforcer l'observation en altitude dans la région de Draa Tafilalet et sa maintenance(Province Errachidia).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie Centre Est, sise à Hay Laymoune, lotissement Mounjid, n° 15, Béni Mellal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30000,00 Dhs (Trente Mille Dirhams).

-L'estimation du marché établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Offre de base :4872000,00 Dirhams TTC (Quatre Millions Huit Cent Soixante Douze Mille Dirhams Zéro Centimes TTC).

Offre de la maintenance :348000,00 Dirhams TTC (Trois Cent Quarante Mille Huit Cent Dirhams Zéro Centimes TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent: - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des Affaires Administra-

tives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie Centre Est à Beni Mellal, sise à Hay Laymoune, lotissement Mounjid, n° 15, Béni Mellal.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux le04/05/2022 à 10h00

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 2693/PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB DIRECTION REGIONALE D'AGADIR AVIS DE CONSULTATION

Le Directeur Régional d'itissalat Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Mercredi 27 Avril 2022 à 14 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan 1er, les offres relatives à :

Consultation Ouverte N° 11 / D R A / 2 0 2 2 / PR595866

« Fourniture, installation et mise en service du sys-

tème de la vidéosurveillance aux Agences commerciales et sites administratifs » Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan 1er Agadir.

Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique.

Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique...

N° 2694/PA

FIDUCIAIRE CAFMA RUE TRIPOLI N° 26 LAARY CHEIKH - NADOR - TEL : 05.36.33.24.64 CLOTURE D'UNE SUCCURSALE

1- Aux termes de l'assemblée générale Extraordinaire du 30/03/2022 l'associé de la SOCIÉTÉ « EL.MOURABITOUN CAR » SARL A.U au capital de 500.000,00 DHS, sise au HAY EL KINDY RUE EL FARABI N° 62 NADOR, a décidé :

• Clôture d'une succursale située à AVENUE BDELMOUMEN, CENTRE COMMERCIAL ZAOUIA, N° 13 HASSAN RABAT ; 2 - Dépôt légal effectué au tribunal de première instance de NADOR le 07/04/2022 sous le N° 545.

N° 2695/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA CERCLE AIT BAHA CAIDAT DE AIT BAHA COMMUNE DE TASSEGDELT

APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 01/2022 (SEANCE PUBLIQUE)

Le **MARDI 17 Mai 2022** à 11 heures du Matin, il sera procédé à la salle de réunion au siège de la commune **TASSEGDELT**, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT LA RP 1721 DOUAR BOUKDOUR SUR UNE LONGUEUR DE 1200 ML A LA CT TASSEGDELT

Le dossier peut être retiré du service des marchés de la commune **TASSEGDELT**. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **TRENTE Mille Dirhams (30 000, 00 dhs)**.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **QUATRE CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE CINQ CENT SOIXANTE QUINZE DIRHAMS VINGT CTS (479.575,20 DHS) TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 26, 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au siège de la commune **TASSEGDELT**.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de des plis.
- Soit par voie de soumission électronique via le portail de marches publiques www.marchespublics.gov.ma.
- Il est exigé de produire une copie certifiée conforme à l'original de certificat de qualification et de classification selon le tableau ci-dessous :

Secteur	Qualification exigée	Classe
B	B1 et B5	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N°2696/PA

La Fifa dément vouloir allonger la durée des matches du Mondial

Un match de foot, ça reste 90 minutes ! La Fifa a démenti mercredi des rumeurs qui lui prêtaient l'intention d'allonger la durée des rencontres pour le Mondial-2022 au Qatar (21 novembre - 18 décembre).

"Suite à certains articles et rumeurs diffusés aujourd'hui (mercredi), la Fifa souhaite clarifier qu'il n'y aura aucun changement dans les règles concernant la durée des

matches de football pour la Coupe du monde ou toute autre compétition", a annoncé l'instance.

Selon cette rumeur, relayée sur les réseaux sociaux et évoquée par plusieurs médias, le président de la Fifa Gianni Infantino voulait prolonger les matches de dix minutes, pour les faire passer à 100 minutes.



Coupe du Trône

La campagne se poursuit pour le Raja et la RSB



Le Raja de Casablanca s'est imposé face à la Jeunesse Kasbat Tadla par 1 but à 0, mercredi soir au stade municipal de Béni Mellal, en match de mise à jour des 16èmes de finale de la Coupe du Trône, décrochant ainsi son billet pour les huitièmes de finale.

L'unique but de la rencontre a été marqué par Hamid Ahadad à la 110ème minute.

Le Raja de Casablanca affrontera en 8es de finale le Raja de Béni Mellal, dimanche prochain à 22h00. L'équipe mellalite s'était qualifiée aux dépens de la Jeunesse Sportive de Massira après s'être

imposée sur le score de 2 buts à 1.

Dans l'autre match comptant pour le tour des seizièmes de finale, la Renaissance de Berkane (RSB) a battu le Mouloudia d'Oujda (MCO) par 2 buts à 1, mercredi soir au stade municipal de Berkane.

Youssef Anouar a ouvert le score

pour le Mouloudia d'Oujda (45 e +1), avant que Charki El Bahri n'égalise à la 48e minute pour les Berkanis. Le même joueur a récidivé à la 119e minute.

Les deux équipes ont été réduites à dix après l'expulsion de Youssef Anouar du MCO à la 102e minute et de Charki El Bahri de la RSB (119e).

La Renaissance de Berkane croquera le fer, dimanche prochain au stade El Abdi à El Jadida à 22h00, en 8es de finale avec le Difaa local, tombeur du RCOZ (3-1).

Mardi, le Wydad avait décroché son ticket au détriment du club amateur de l'Ittifaq de Marrakech, scellant le sort de cette confrontation sur le large score de 4 à 1. Les Rouge et Blanc ont hérité au stade des huitièmes de finale du Chabab de Mohammedia, rencontre prévue également ce samedi à partir de 22 heures au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca.

Ces trois derniers matches ont été décalés jusqu'à ces dates en raison de l'engagement continentale du Wydad et du Raja en Ligue des champions et de la Renaissance de Berkane en Coupe de la Confédération CAF.

Il convient de rappeler que cinq matches comptant pour le tour des huitièmes de finale de la Coupe du Trône, au titre de la saison 2020-2021, ont déjà été disputés. Ils ont débouché sur l'élimination de trois clubs de la

cour des grands, à savoir l'IRT, l'POCS et le HUSA. La formation tangéroise a été éliminée par un pensionnaire de la division des amateurs, l'Association de Mansouria, qui poursuivra l'aventure après s'être imposée sur le score de 1 à 0. Quant au HUSA et à l'OSOC, ils ont été éliminés respectivement par le FUS et le MAS, vainqueurs sur le score identique de 3 buts à 1.

L'Union sportive de Touarga a obtenu également son billet pour les huitièmes de finale suite à sa victoire en déplacement par 2 à 1 sur Chabab Atlas Khénifra.

T.R

Botola Pro D2

Voici le programme de la 24^e journée de la Botola Pro D2 de football:

Vendredi 8 avril (22h00)

RAC-ASS

RCAZ-CAK

Samedi 9 avril

(15h30) CJBG-SM

(15h30) OD-JSM

(22h00) IZK-MAT

Dimanche 10 avril (22h00)

UTS-KACM

WAF-TAS

Mercredi 13 avril (15h30)

USMO-RBM

GP Hassan II de tennis

Laslo Djere et Lorenzo Musetti, premiers qualifiés aux quarts de finale



Laslo Djere.

Le Serbe Laslo Djere et l'Italien Lorenzo Musetti se sont qualifiés, mercredi à Marrakech, aux quarts de finale de la 36^e édition du Grand Prix Hassan II de tennis, disputée aux courts du Royal tennis club de Marrakech (RTCMA).

Laslo Djere, classé 55^e mondial et tête de série n°8 du tournoi, a battu le tennisman tunisien Malek Jaziri par deux sets à 0 (6-4, 6-2)

alors que l'Italien Lorenzo Musetti (82^e mondial) s'est défait de l'Espagnol Carlos Taberner (96^e mondial) par deux sets à 1 (6-1, 6-7, 6-3).

Mardi, l'unique représentant du tennis national au tableau final, Elliot Benchetrit, a été battu par la tête de série n°1 du tournoi, le Canadien Félix Augier-Aliassime en deux sets : 6-3 et 6-3.

Côté doubles, le duo marocain Elliot Benchetrit et Lamine Ouahab s'est qualifié aux quarts de finale aux dépens de Walid Ahouda et Mehdi Benchakroun (6-1, 6-2).

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 36^e édition du Grand Prix Hassan II de tennis est rehaussée par la participation de stars de renom telles que le tennisman canadien Felix Augier-Aliassime, classé 9^e mondial, ainsi que le triple vainqueur de ce grand prix, l'Espagnol Pablo Andújar.

Cette 36^e édition est la 5^e d'affilée organisée par le RTCMA à la cité ocre.

Yessin Rahmouni portera les couleurs du Maroc à la Coupe du monde 2022 en dressage

Après une belle performance avec son cheval "All At Once" au concours international de dressage S'hertogenbosh aux Pays-Bas, le cavalier marocain Yessin Rahmouni représentera officiellement le Maroc à la finale de la Coupe du monde 2022 en dressage.

Cette qualification marquera la première participation du Maroc à une finale de Coupe du monde en dressage, a indiqué la Fédération Royale marocaine des sports équestres (FRMSE) dans un communiqué, ajoutant que Rahmouni et "All At Once" ont passé la visite vétérinaire mercredi avec succès.

Cet événement incontournable de l'agenda équestre international est prévu à Leipzig en Allemagne et réunira les meilleurs cavaliers du monde.

Le dresseur marocain Yessin Rahmouni a participé à deux reprises aux Jeux olympiques.

Une première fois à Londres en 2012 avec Floresco NRW, devenant le premier cavalier marocain à se qualifier dans la discipline du dressage pour les JO, faisant, par conséquent, du Maroc le premier pays africain et arabe à atteindre ce niveau de compétition.

Une deuxième participation aux JO de Tokyo 2020 avec son fidèle étalon "All At Once" a été également un succès pour le couple et le Royaume, a indiqué la même source.

Le parcours du cavalier marocain a également été marqué par sa participation en 2014 aux Jeux équestres mondiaux à Caen en Normandie, avec Floresco NRW.

Yessin Rahmouni s'est hissé à la 97^e position du classement mondial de la Fédération équestre internationale (FEI) publié en mars 2022, lui conférant ainsi une place parmi les 100 meilleurs couples du monde en dressage, a précisé la FRMSE.

Sport



Karim Benzema, double ration de triplé

Deux fois un triplé, au Real ça fait "Nueve" ! Karim Benzema a marqué trois buts pour terrasser le champion en titre Chelsea (3-1), mercredi en Ligue des champions, une énorme performance qui fait de la star du Real Madrid un candidat pour le Ballon d'or.

Il a déjà volé la vedette à Kylian Mbappé lors du tour précédent, avec un coup de chapeau qui a éliminé le Paris SG. Cette fois, il a brillé dans le jardin du vainqueur de l'édition 2021, chez des tenants impuissants.

A Stamford Bridge, l'ancien Lyonnais a réussi un nouveau "hat trick" (21e, 24e, 46e) qui a permis à son équipe de faire un grand pas vers les demi-finales, avant le match retour mardi.

Le N°9 a d'abord frappé de la tête, deux fois, à la réception de centres signés, respectivement, par Vinicius Junior et Luka Modric.

Il a eu besoin de moins d'une minute en seconde période pour aller planter le troisième, en profitant d'une énorme erreur de relance du gardien Edouard Mendy, qui rappelle celle commise par le Parisien Gianluigi Donnarumma.

Le quatrième lui a échappé pour quelques centimètres, sa frappe léchant le poteau droit du portier sénégalais (42e).

La performance est exceptionnelle, mais pas inattendue, tant l'attaquant âgé de 34 ans multiplie les prouesses ces derniers mois. Il a ainsi marqué 13 buts, lors de ses sept derniers matches en club.



Il compte 37 réalisations cette saison, soit son meilleur total depuis qu'il est à Madrid (13 saisons), devant ses 32 buts marqués en 2011-12.

En C1, il en est à 11, le total le plus élevé pour un Français depuis Just Fontaine en 1958/59, a remarqué le statisticien Opta.

"J'ai dit, il y a deux ans, qu'il était sans doute le joueur le plus sous-coté dans le football mondial, ce n'est peut-être plus le cas", a lancé mardi l'entraîneur des "Blues" Thomas Tuchel.

Le gardien madrilène Thibaut Courtois est plus direct : "Karim est le

meilleur attaquant du monde."

Avec quatre triplés dans la compétition reine, dont deux consécutifs, Benzema n'est devancé que par Cristiano Ronaldo (8), Lionel Messi (8) et Robert Lewandowski (5).

Mais limiter l'influence de l'attaquant à ces chiffres serait trop réducteur, car le joueur dépasse le statut de simple pourvoyeur de buts. Le capitaine du Real a gagné en maturité, comme l'a remarqué Tuchel.

"La façon dont il a assumé ses responsabilités, le rôle primordial qu'il joue comme capitaine, maintenant, c'est très

impressionnant", a constaté le technicien souabe.

La défaite contre le FC Barcelone (4-0) avant la trêve internationale, sans le "Nueve", blessé à un mollet, a rappelé que le Real n'était plus la même équipe quand le Français est à l'infirmerie.

Le meilleur buteur de Liga (24 buts), et meilleur... passeur du Championnat d'Espagne (11 passes décisives), peut envoyer le Real sur le toit de l'Europe s'il reste dans une telle forme physique. Son plafond semble si haut.

Avec le Mondial à venir au Qatar

(21 novembre-18 décembre), et l'hypothétique arrivée de Kylian Mbappé au club merengue, qui courtise l'attaquant du PSG en fin de contrat cet été, le "Gone" a encore tant d'occasions pour briller !

Voire le Ballon d'Or? "C'est un objectif", a-t-il indiqué dans un entretien avec le quotidien sportif L'Equipe paru mardi. C'est une motivation, mais pas seulement personnelle. J'englobe l'équipe. Car si j'arrive à emmener mon équipe à remporter des trophées, forcément derrière il y aura des récompenses individuelles."



Un triplé de Karim Benzema a permis au Real Madrid de s'imposer chez le champion en titre, Chelsea (3-1), mercredi, pendant qu'un autre favori, le Bayern Munich, chutait à Villarreal (1-0), en quart de finale aller de Ligue des champions.

Auteur d'un triplé pour éliminer le Paris SG au tour précédent, l'attaquant français a réussi une nouvelle performance XXL qui conforte sa place parmi les meilleurs attaquants de l'histoire de la compétition.

Il a réalisé un "hat trick" (21e, 24e, 40e) pour la quatrième fois de

sa carrière en C1, un total que seuls Cristiano Ronaldo (8), Lionel Messi (8e) et Robert Lewandowski (5) ont dépassé.

Il a signé de la tête ses deux premières réalisations, dans un registre plutôt inhabituel pour l'ancien Lyonnais, qui a scellé son triplé en profitant d'une énorme erreur de relance du gardien Edouard Mendy.

Ce résultat permet aux Madrilènes, qui ne s'étaient plus imposés en Angleterre depuis 2014, d'effectuer un grand pas vers le dernier carré, avant la manche retour mardi.

Ils ont assommé Chelsea, qui a semblé autant perdu sur le terrain

Benzema terrasse Chelsea Le Bayern chute à Villarreal

que son avenir est flou en dehors, en raison du processus de vente initié par son propriétaire russe Roman Abramovitch, visé par des sanctions en raison du conflit en Ukraine.

Après la défaite contre Brentford (4-1) samedi en Championnat, les Londoniens subissent une nouvelle déconiture à la maison, qui inquiète à l'aube d'un mois d'avril crucial pour eux.

Un but de la tête de Kai Havertz (40e) leur permet cependant de conserver un espoir. L'international français N'Golo Kanté a été remplacé à la mi-temps.

Le Bayern vise aussi la finale au stade de France, fin mai. Mais comme Chelsea, il faudra renverser la tendance dans six jours.

Les Munichois ont été surpris par l'outsider Villarreal, qui a marqué en début de match par Arnaut Danjuma (8e). Pis, ils ont été dominés par les Espagnols.

Francis Coquelin a cru inscrire le but du break (19e), mais il a été signalé hors-jeu. Quand les Allemands ont poussé pour égaliser, le "Sous-marin jaune" s'est créé des opportunités en contre.

La revanche à l'Allianz Arena promet d'être périlleuse pour les coéquipiers de Kingsley Coman, qui restent sur une élimination en quarts la saison passée, face au PSG.

Thomas Tuchel : Le match est plié si Chelsea ne se remet pas la tête à l'endroit

Ci-dessous la déclaration du coach des Blues, l'Allemand Thomas Tuchel, à l'issue du match Chelsea-Real :

"(Est-ce que Chelsea a encore une chance de passer ?) Pas pour le moment, non. On doit retrouver notre niveau. Je ne sais pas où il est passé depuis la trêve internationale mais la première période a été la répétition de la seconde contre Brentford (défaite 4-1), alors qu'on était en quart de finale de la Ligue des champions. On ne peut pas espérer faire un bon résultat avec une prestation pareille. Mais pour le moment, on doit penser à samedi et au match à Southampton, pas au retour à Bernabeu, parce que sinon on ne prendra pas un point. (...) Je n'ai pas vraiment d'explication (sur ces deux lourdes défaites consécutives). On restait sur une longue série de victoires, on avait une équipe très compétitive. C'est alarmant de prendre 7 but en 2 matches. (...) Si on ne se remet pas la tête à l'endroit rapidement, on ne gagnera pas à Southampton et on aura aucune chance au retour".